

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion

Département des sciences de gestion

Mémoire de fin de Cycle

En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Finance et Comptabilité

Option : Comptabilité et Audit

Thème

Financement Bancaire des Investissement

Cas :

Société Générale Algérie

Présenté par :

Mlle. KHALED Sihem

Mlle. MESSALI Khoukha

Encadré par :

M^{elle} Zaini. Lila

Devant le jury :

Président : M^r IDIR

Examineur : M^{me} DJAMAI

Année universitaire : 2017/2018

Dédicace

Avec un cœur plein d'amour et de fierté on dédie ce travail :

A ceux qui nous ont tout donné sans rien en retour

A ceux qui nous ont encouragées et soutenues dans les moments les plus

difficiles

Et ceux à qui nous devons tant

A nos chers parents pour leur amour et leur support continu

Que ce travail soit le témoignage sincère et affectueux de notre profonde

reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour nous.

A nos grands-parents.

A nos frères et sœurs.

A nos oncles et tantes.

A nos amies.

Khoukha et Sihem

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier avant tout le bon Dieu, de nous avoir donné la volonté, la force et le courage de réaliser ce modeste travail.

Nous remercions vivement notre promotrice Melle Ziani pour sa disponibilité et ses précieux conseils et orientations.

Nos remerciements s'adressent aussi au personnel de l'agence « 503 » SGA Bejaia d'avoir mis à notre disposition les documents nécessaires à l'élaboration de ce travail.

Enfin, nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Liste des abréviations

BFR :	Besoin en Fond de Roulement
CAF :	Capacité d'Autofinancement
CEPE :	Capitaux Engagés par l'Entreprise
CF :	Cash-Flow
CMT :	Crédit à Moyen Terme
CNAS :	Caisse Nationale des Assurances Sociales
CP :	Capitaux Propres
DR :	Délai de Récupération
DRE :	Délai de Récupération de l'emprunt
DRFP :	Délai de Récupération des fonds propres
EBE :	Excédent Brut d'Exploitation
FRNG :	Fond de Roulement Net Global
HT :	Hors Taxe
IP :	Indice de Profitabilité
MC :	Marge Commerciale
RCAI :	Résultat Courant Avant Impôt
SGA :	Société Générale Algérie
SIG :	Solde Intermédiaires de Gestion
TCR :	Tableau des Comptes de Résultat
TRI :	Taux de Rentabilité Interne
TRIE :	Taux de Rentabilité Interne de l'Emprunt
TRIFP :	Taux de Rentabilité Interne des Fonds Propres
TTC :	Toutes taxes compris
VA :	Valeur Ajoutée
VAN :	Valeur Actuelle Nette
VANE :	Valeur Actuelle Nette de l'Emprunt
VANFP :	Valeur Actuelle Nette des Fonds Propres
VMP :	Valeurs Mobilières de Placement

SOMMAIRE

DEDECACES.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
LISTE DES ABRIVIATIONS	III
SOMMAIRE.....	V
INTRODUCTION GENERALE.....	03
Introduction.....	03
CHAPITRE I : GENERALITE SUR LES BANQUES ET LES CREDITS.....	03
Section 01 : Généralité sur les banques.....	03
Section 02 : Notion générale sur les crédits.....	07
Section 03 : Les différents risques et garanties liés à l’activité du crédit.....	13
Conclusion.....	15
Chapitre II :MONTAGE D’UN DOSSIER DE CREDITS D’INVESTISSEMENT..	18
Introduction.....	18
Section 01 : Diagnostic économique du projet.....	18
Section 02 : Analyse financière du projet.....	23
Conclusion.....	41
CHAPITRE III : ETUDE D’UN CAS PRATIQUES.....	42
Introduction.....	42
Section 01 : Présentation de l’organisme d’accueils.....	42
Section 02 : Le déroulement d’une opération de crédit-bail.....	49
Conclusion.....	64
CONCLUSION GENERALE.....	65
BIBLIOGRAPHIE.....	67
ANNEXES.....	69
LISTE DES TABLEAUX.....	84
TABLE DES MATIERES.....	85

Introduction générale

Le système bancaire algérien a connu de nouvelles réformes se traduisant par une ouverture au secteur privé national et international, un nouveau cadre réglementaire et juridique facilitant l'installation d'établissements financiers en Algérie, création de sociétés de leasing, le refinancement hypothécaire, le capital-risque, l'assurance à l'exportation, les crédits aux particuliers, ainsi, donnant aux banques la possibilité de mettre en place de nouveaux produits et de nouvelles prestations demandées par un marché en pleine expansion.

Outre les grands réaménagements introduits dans le secteur par les pouvoirs publics, les établissements bancaires eux-mêmes se sont lancés dans l'application d'un programme de mesures avec pour finalité de mieux se professionnaliser en jouant le rôle de levier à la relance économique, tout en se préparant à mieux affronter la concurrence des banques privées et à répondre aux exigences du nouveau marché.

Par ailleurs, le nouveau paysage financier algérien a engendré des besoins de financement croissants et multiformes ce qui a poussé les banques commerciales algériennes à une réflexion plus approfondie sur le montage financier et le coût du capital prêté.

Devant cette situation, les banques devront se transformer en partenaire financier dynamique et efficace dans les opérations économiques et ce par l'assouplissement du taux d'intérêts de crédits et la diminution des délais de traitement des dossiers de crédits.

Le crédit, étant l'essence même du métier de banquier implique une promesse de céder des fonds à une personne en prenant des garanties et les récupérer moyennant une rémunération proportionnelle à la durée du crédit. Deux éléments interviennent dans ce cas : l'élément subjectif qui est lié à la confiance que le banquier doit avoir pour son emprunteur et l'élément objectif qui est lié à l'examen des réalités commerciales et financières.

Il est important de signaler que la banque fait face à un espace économique ouvert où tous les clients utilisateurs de crédit sont des partenaires à risques. C'est ainsi que la banque se voit obligée d'appliquer et mettre en place certaines conditions et d'être prudente pour assurer la finalité de ses opérations de crédits. A cet effet on parle de la notion de sécurité qui impose à la banque de sélectionner judicieusement ses débiteurs. De ce fait découle l'importance accordée à l'étude de crédit sur le plan comptable et financier pour un meilleur gage de sécurité. Ainsi

les garanties ne sont réellement que des accessoires aux crédits, la banque doit se soucier non seulement de la couverture du risque mais aussi la notoriété de l'entreprise qui est un client potentiel.

Dans le but d'expliquer ce long processus, nous allons essayer de répondre tout au long de ce travail à la problématique suivante :

« Quels sont les instruments d'analyse du crédit et les critères de décision sur lesquels le banquier se base-t-il afin de s'orienter, de se rationaliser et de se justifier ? ».

Pour mieux appréhender la problématique énoncée auparavant, il serait nécessaire de répondre aux interrogations suivantes :

- Quels sont les types de financement que propose la banque à sa clientèle ?
- Quels sont les risques auxquels doit faire face le banquier et comment fait-il pour se prémunir contre le risque du crédit ?
- Quels sont les procédures à suivre par le client, et comment s'effectue l'étude d'un dossier de crédit par le banquier ?

Pour mener à bien notre travail, en plus des recherches bibliographiques effectuées, nous étions amenées, à effectuer un stage pratique d'un mois au niveau de la SGA de Bejaia« agence 503 ». Ceci nous a permis de mieux comprendre la procédure du financement bancaire de l'investissement.

Ainsi notre travail est structuré en trois chapitres :

Dans le premier chapitre, nous exposerons quelques notions générales sur les banques et les crédits. Le deuxième chapitre intitulé « Montage et étude d'un dossier de crédit », portera essentiellement sur l'application des méthodes d'analyse financière et l'évaluation de projet dans le traitement d'un dossier de crédit. Enfin, le dernier chapitre, qui constitue le cas pratique, consistera en l'examen d'un cas pratique au sein de la Société Générale Algérie pour illustrer les différentes étapes à suivre par le banquier afin de mettre en place un crédit d'investissement (Crédit-bail).

CHAPITRE I : NOTIONS GENERALES SUR LES BANQUES ET LES CREDITS

Dans une économie, la banque joue un rôle important ; elle est l'une des premières ressources de financement de l'activité économique. Elle utilise l'argent comme matière première qu'elle transforme en produits sous forme de crédit moyennant un gain, mais cette activité de crédit lui fait courir, à elle et à ses créanciers, des risques non négligeables ; pour se protéger de ces derniers, la banque prend un certain nombre de mesures.

Ce chapitre est structuré en trois sections, la première est consacrée à la description de la banque, la deuxième est réservée pour les crédits et plus particulièrement les crédits d'investissement. Enfin, la troisième explique les risques de crédits et les moyens existants pour se prémunir

Section 01 : Généralités sur les banques

Les banques ont un rôle spécifique dans le cycle économique. L'importance des besoins des agents économiques en matière d'investissement donne à l'épargne un rôle stratégique dans la politique de financement de ces opérations.

1.1. Définition de la banque

Une banque est un intermédiaire financier spécifique. Elle est un intermédiaire financier dans la mesure où sa fonction traditionnelle est d'octroyer des crédits et de collecter des dépôts. Elle prête à moyen-long terme et emprunte à court terme¹.

Aux termes de la loi 10-90 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit, sont considérées comme banques toutes personnes morales qui ont pour profession habituelle les opérations de banque qui sont :

- La collecte des fonds publics ;
- L'octroi des crédits ;
- La mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

¹Scialom L. : Economie bancaire, édition La Découverte, Paris, 1999, pp.8-11.

En plus de ces opérations, les banques doivent financer l'économie par l'exécution des opérations connexes à condition que ces opérations auxiliaires ne dépassent pas le principal. Ces opérations connexes portent essentiellement sur des titres, de l'or et des devises étrangères².

1.2. Les différents types des banques

Avant d'exposer les différents types de banque, il nous paraît nécessaire de définir la banque centrale appelée aussi la banque d'Algérie³.

1.2.1. La banque centrale (la banque d'Algérie)

C'est une institution qui gère la monnaie d'un pays. Elle émet les billets de banque, et met en œuvre la politique monétaire, conserve les réserves de change d'un pays, et souvent surveille le système financier. Elle classe les banques selon plusieurs critères :

1.2.1.1. Selon les apporteurs de capitaux

Selon ce critère, on distingue :

- ✓ **Les banques publiques** : Dans ces banques l'Etat est propriétaire de la totalité des actions, il prend part à toutes les décisions.
- ✓ **Les banques privées** : Une personne ou un groupe de personne, est propriétaire des actions. Elles peuvent avoir la forme d'une société anonyme. Les décisions sont prises par les actionnaires qui ont un titre de propriété sur la banque.
- ✓ **Les banques mixtes** : Une participation publique et privée combinée. L'Etat comme les particuliers qui sont actionnaires ont le même droit de décision dans cette banque.

1.2.1.2. Selon l'extension du réseau

Sur la base de ce critère, on distingue trois catégories de banques : les banques à réseaux, les banques sans réseaux et les banques à distance.

- ✓ **Banque à réseaux** : Ce sont des banques qui ont plusieurs agences sur le territoire ;
- ✓ **Banque sans réseaux** : Ce sont des banques uniques qui n'ont pas des agences ;
- ✓ **Banque à distance** : Ce sont des banques à accès sur internet.

² Bouyakoub Farouk. : L'entreprise et le financement bancaire, Casbah Edition, Alger, 2000, p 22.

³Amour O., Kab Y. : Financement des investissements, mémoire Master, en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, université de Bejaia, 2014, pp 19-21.

1.2.1.3. Selon la nature de l'activité

Selon ce critère, les banques sont classées en :

- ✓ **Banque dépôt (banque commerciale) :** Les banques de dépôt, sont définies comme étant des banques dont l'activité principale consiste à octroyer des crédits et recevoir des dépôts de fond à vue ou à terme. Elles sont spécialisées dans le financement des opérations à court terme et à moyen terme. Elles travaillent essentiellement avec leurs clients, particuliers, professionnels et entreprise. Elles reçoivent des dépôts et accordent des prêts.
- ✓ **Banque d'investissement (d'affaire) :** Ce sont des banques qui sont spécialisées principalement dans le financement des opérations à long terme. Elles travaillent essentiellement sur les marchés, elles s'occupent aussi d'assurance et d'autres activités financières comme l'achat et la vente des titres. Elles octroient des crédits dont la durée est égale à deux ans, elles doivent affecter des ressources stables, fonds propres ou produits d'émission obligataire à l'exclusion des dépôts. Elles n'ont d'ailleurs le droit de recevoir des dépôts que d'une clientèle industrielle ou commerciale, et ne peuvent pas consentir des crédits qu'aux entreprises dont lesquelles elles ont une participation.
- ✓ **Banque universelle (banques généralistes) :** Ce sont des banques qui exercent toutes les activités, c'est-à-dire qui n'ont pas de spécialité. Elles sont appelées aussi des banques généralistes. Ce sont de grands conglomérats financiers regroupant les différentes banques : les banques de détail, des banques de financement et d'investissement et banque de gestion d'actifs.
- ✓ **Banque Islamique :** Le système bancaire islamique est basé sur des préceptes de l'islam, il est organisé autour de trois principes fondamentaux :
 - Interdiction de fixation de taux d'intérêt ;
 - Partage de profit ou des pertes résultant d'investissement ;
 - Promotion des investissements productifs, créateur de richesses et d'emplois.

1.3. Rôles des banques

Sur le plan économique, les banques jouent un rôle majeur dans la gestion des finances de leurs clients (particuliers et entreprises) en leur servant de dépôts d'argent ou en leur procurant des crédits, il faut savoir qu'ils peuvent tout à fait assurer d'autres missions beaucoup plus

importantes. Parmi leurs plus importants rôles, il y a l'intermédiation financière entre les agents économiques et la création de la monnaie⁴.

1.3.1. Les banques reçoivent et gèrent les ressources des agents économiques

Les banques jouant donc le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques. En principe, les agents disposant d'une capacité financière prêtent des capitaux à la banque qui fournit à son tour des crédits aux agents se trouvant dans une situation de déficit économique. Les agents économiques auprès desquels prêtent de l'argent peuvent être des particuliers ou des entreprises. Ce prêt se manifeste sous forme de dépôts d'argent, ce type d'opération garantit le bon fonctionnement du mouvement des capitaux qui est très favorable à l'économie.

1.3.2. Les banques refinancent l'économie

L'économie d'une nation rencontre éternellement le problème lié au refinancement de l'activité des divers agents économiques qui évoluent dans leur quotidien professionnel et domestique. Ce financement demande, d'une manière incontournable des fonds plus au moins conséquents comme pour les sociétés qui auront besoin de financer des grands projets d'envergure ou encore les familles qui consomment à crédit. Néanmoins, il existe une frange de la population qui arrive à épargner, cette épargne placée en banque servant à financer les autres agents dans leurs besoins.

1.3.3. La création de monnaie scripturale

Seules les banques ont le droit de créer de la monnaie dans un pays. En effet, peuvent créer et gérer des dettes. C'est ce qu'on appelle la monnaie scripturale. Les impacts de cette politique de la monnaie dans l'économie nationale sont importants. Ainsi, il y a « l'injection de liquidités dans le circuit économique » produit par cette création de monnaie qui contribuera par la suite à gonfler l'effet multiplicateur du crédit.

1.3.4. Les banques sont des acteurs principaux dans l'économie d'une société moderne

Les banques ne se limitent pas à leur seule activité d'intermédiaire financier. Dans l'économie moderne, elles jouent également le rôle d'acteur principal pour le bon fonctionnement de l'économie d'un pays. L'émission de monnaie ne profite pas uniquement aux ménages et entreprises, elle sert également à financer l'Etat, pour ses besoins spécifiques

⁴ In : www.zebank.fr, consulté le 15 février 2018.

comme le règlement des appointements des salaires fonctionnaires. L'obligation du pays à rembourser la banque centrale par l'intermédiaire des impôts collectés par l'Etat fait que la monnaie, ainsi en circulation, agit comme un intermédiaire des échanges entre agents économiques.

Section 02 : Notions générale sur les crédits

Toute entreprise, à un moment donné de son existence, se trouve confrontée à un besoin de financement et ce dernier se fait le plus souvent en ayant recours aux crédits bancaires, ces crédits financent des biens qui par leur fonctionnement vont générer les fonds nécessaires à leur remboursement, la durée de cet emprunt peut varier selon le projet à financer⁵.

2.1. La définition de crédit

Le crédit bancaire est l'un des moyens les plus importants du financement de l'économie, il joue un rôle important dans le développement de l'activité économique. Le mot crédit peut avoir plusieurs définitions, mais ayant le même sens, ainsi étymologiquement, le mot crédit vient du mot latin « credere » qui signifie « croire, faire crédit c'est faire confiance », d'une façon générale le crédit résulte de la combinaison de trois éléments : le temps (durée), la confiance et la promesse⁶. Plusieurs définitions ont été données au crédit, nous exposerons dans ce qui suit la définition économique et juridique.

2.1.1. Définition économique

Le crédit est un acte qui permet à une personne de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, avec une rémunération de service rendu et les risques encourus. Le crédit est l'essence de la création de richesse, il contribue à l'expansion de l'activité économique en général et pour cela, on peut dire que le crédit joue un effet multiplicateur sur l'activité humaine. En général, le crédit exige l'existence ou la rémunération des quatre supports indispensable l'un de l'autre à savoir le temps, la confiance, le risque et les garanties.

2.1.2. Définition juridique

Le crédit se définit comme une opération par laquelle un prêteur (le créancier) remet immédiatement un bien ou de la monnaie à un emprunteur (le débiteur) contre l'engagement de

⁵ Dali D.Z., Djabali S. : Le financement bancaire des investissements. Cas de la BNA agence 587 Bejaia, mémoire de Licence en sciences de gestion, option : Finance et comptabilité, 2015, p 05.

⁶ Bezbakh P ; Gherardi S : Dictionnaire de l'économie, édition Economica, Paris, 2004, p 166.

ce dernier d'effectuer à une date déterminée le paiement de ce bien ou le remboursement de cette somme prêtée avec généralement un intérêt à payer⁷.

2.2. Les différents types de crédits

Il existe plusieurs types de crédit, nous citons :

2.2.1. Les crédits d'exploitation

Les crédits d'exploitation sont des concours bancaires destinés à faire face aux tensions de trésorerie nées des décalages entre les dépenses et les recettes. Ils peuvent être utilisés pour financer les actifs circulants (valeurs d'exploitation, crédits -clients) et pour régler des dettes à court terme.⁸

2.2.1.1. Les crédits d'exploitation directs (par caisse)

L'entreprise est souvent confrontée à des insuffisances passagères de trésorerie. La raison de ces insuffisances tient souvent dans le décalage résultant de l'exigibilité imminente et immédiate des décaissements et de la disponibilité tardive des encaissements. Pour pallier à ces insuffisances, l'entreprise sollicite des crédits d'exploitation à court terme. Quand ces crédits sont sollicités par l'entreprise sans qu'elle en explique l'objet précis, ceux-ci sont dits globaux. Par contre, quand leur objet est clairement avancé par l'entreprise, et qu'il porte sur des postes de l'actif circulant, les crédits d'exploitation sont dits spécifiques⁹.

- ❖ **Les crédits d'exploitation globaux** : L'objet des crédits d'exploitation globaux, est de pallier l'insuffisance de fonds de roulement (FR), et de compléter la trésorerie momentanément négative de l'emprunteur¹⁰. Dans le registre des crédits d'exploitation globaux, on distingue les cinq formes suivantes¹¹ :
 - **La facilité de caisse (ou crédit de calendrier)** : La facilité de caisse est accordé à l'entreprise lorsqu'elle a besoin de faire face à une gêne momentanée de trésorerie. Cette autorisation est accordée pour une période donnée, jusqu'à une date limite à partir de laquelle l'autorisation tombe et nécessite une nouvelle étude.
 - **Le découvert** : Accordé pour une période plus longue (de quelques semaines à quelques mois), le découvert peut être autorisé dans le cas où l'entreprise est en attente d'une

⁷- Rivaud J.L. : Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporaines » Edition, Foucher, Paris, 1999, P21.

⁸ Caudamine G., Montier J. : Banque et marchés financiers, Edition Economica, 1998, p 204.

⁹ Bou-Abdallah D. : Le banquier algérien et le crédit, mémoire de fin d'études, école supérieure de banque, 2013, p 12.

¹⁰ Bernet L. : Principes de techniques bancaire, édition Dunod, Paris, 2006, pp 273-278.

¹¹ Idem P 279-280.

rentrée du fond et qu'elle souhaite disposer à l'avance des fonds attendus. Toutefois, dans la pratique, le découvert est souvent accordé pour assurer à l'entreprise un fonds de trésorerie lorsque les associés ne veulent pas ou ne peuvent apporter des fonds supplémentaires à l'entreprise. Dans ce dernier cas, la banque n'apportera la plupart de temps son concours que si elle bénéficie de bonne garantie nécessaire à rembourser la banque en cas de défaillance de l'entreprise.

- **Le crédit de compagne** : Il est destiné à une entreprise ayant une activité saisonnière pour lui permettre de constituer des stocks de matières premiers.
- **Le crédit « spot »** : Cette appellation est donnée à un découvert sous forme d'avance d'une durée de quelques heures et quelques jours, formalisés le plus souvent par des billets financiers.
- **L'accréditif** : L'accréditif est la possibilité pour une entreprise de disposer de fonds dans une autre agence de sa banque ou chez un de ses correspondants.
- ❖ **Les crédits d'exploitation spécifiques** : Les crédits d'exploitation sont dits spécifiques lorsqu'ils financent des postes spécifiques de l'actif circulant. Ils ont donc un objet bien déterminé ; c'est pour cela qu'on les qualifie de « causés » ; ils ont une origine précise. Ils présentent l'avantage pour l'entreprise d'accélérer la rotation de son actif cyclique et ainsi disposer plus rapidement de liquidité. Les crédits d'exploitation spécifiques peuvent revêtir les formes suivantes :
 - **Escompte commercial** : L'escompte est une opération qui consiste pour le banquier à racheter à une entreprise les effets de commerce dont elle est porteuse (bénéficiaire finale) avant l'échéance et ce moyennant le paiement d'agios, le cédant restant garant du paiement.
 - **Avance sur marchandise**¹² : L'avance sur marchandise consiste à financer un stock et appréhender, en contrepartie de ce financement, des marchandises qui sont remises en gage au créancier. Dans ce type de crédit, le montant du concours accordé sera directement en fonction de la nature de la marchandise, de secteur d'activité de l'entreprise, et de la conjoncture économique.
 - **Avance de marché public** : Les marchés publics sont des contrats passés entre l'Etat, les collectivités publiques, les établissements publics à caractère administratif et les

¹² Bou-Abdallah D. : Le banquier algérien et le crédit, mémoire de fin d'études, école supérieure de banque, 2013, p 22.

entrepreneures ou les fournisseurs en vue de l'exécution de travaux ou la livraison de travaux.

- **Avance et prêt sur titre** : Ce type de concours se distinguent des autres crédits trésorerie spécifiques, du fait de la dissociation de l'objet du crédit (celui-ci porte le plus souvent sur des besoins imprévisibles ou des besoins dont on n'arrive pas à cerner les causes) et de la garantie affectée à l'opération. En effet, le banquier prend, à titre de garantie, des titres remis en gage par le client, n'ayant souvent aucune relation avec l'objet du crédit sollicité.
- **Affacturation** : Le contrat d'affacturation ou factoring est un acte aux termes duquel une Société spécialisée, appelée factor, devient subrogée aux droits de son client, appelé adhérent, en payant ferme à ce dernier le montant intégral d'une facture à échéance fixe résultant d'un contrat et en prenant à sa charge, moyennant une rémunération, les risques de non-remboursement.

2.2.1.1. Les crédits d'exploitation indirects (par signature)

L'engagement par signature désigne l'engagement pris par la banque d'intervenir en se portant caution lors d'une opération déterminée par cette intervention, la banque se substituera au débiteur cautionné si celui-ci venait à ne pas respecter ses engagements.¹³ Les crédits par signature peuvent revêtir les formes suivantes :

- **L'acceptation** : L'acceptation d'une banque est l'engagement de payer à l'échéance une lettre de change tirée sur elle. Le banquier se porte dans ce type d'opération comme tiré accepteur. Cette engagement de la part de banquier a pour but de permettre à son client de s'approvisionner en bénéficiant de la confiance de ces fournisseurs ; ou bien de lui permettre de bénéficier d'un crédit d'une banque quand la banque du client se trouve face à des contraintes (l'encadrement de crédit par exemple).
- **Les cautions** : Le cautionnement est un contrat par lequel, une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même. Lorsque la banque donne son cautionnement à son client, c'est pour lui permettre soit un délai de paiement, un

¹³ Hutin H. : Toute la finance, édition, Organisation, 2005, p 454.

encaissement immédiat de certaines sommes ou bien d'effectuer certaine opération financière bénéfique pour la banque.

- **L'aval :** C'est l'engagement pris par une personne, de payer un effet de commerce à son échéance à la place du débiteur principal.¹⁴ C'est un engagement fourni par un tiers qui se porte garant de payer tout ou partie du montant d'une créance généralement un effet de commerce, l'aval peut être donnée sur le titre ou sur un acte séparé.

2.2.2. Les crédits d'investissement

Ce sont des crédits destinés à financer les immobilisations de l'entreprise et qui peuvent être au nombre de trois : le crédit à moyen terme, le crédit à long terme et le crédit-bail (leasing).

2.2.2.1. Les crédits à moyen terme

Ce sont des crédits d'une durée de deux à sept ans, ils sont utilisés pour financer des biens dont la durée est moyenne tels que : les véhicules, les machines, et de façon plus générale la plus part des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise. Il doit exister une liaison entre la durée de financement et la durée de vie du bien financé, donc il faut éviter dans tous les cas que la durée de financement soit plus longue que la durée d'utilisation du bien que le crédit à moyen terme financé¹⁵. Ce crédit peut être perçu sous trois formes selon la possibilité de refinancement :

- **Les crédits à moyen terme mobilisables :** ce sont des crédits qui permettent aux banques qui les accordent de se refinancer auprès de certains établissements financiers spécialisés et ceci selon l'objet de l'emprunt ou les caractéristiques de l'entreprise emprunteuse.
- **Les crédits à moyen terme non mobilisables :** il s'agit d'emprunts d'une durée inférieure à sept ans qui ne peuvent être, par définition mobilisés auprès d'un établissement spécialisé de crédit ou de la banque centrale.
- **Les crédits à moyen terme réescomptables :** pour pouvoir financer des crédits d'une durée de sept ans, il faut donner aux banques de dépôt la possibilité de réescompter leurs crédits à moyen terme auprès de la banque d'Algérie.

¹⁴ Bodinot A., Frabot J.C. : Technique et pratique bancaire, édition Sirey, Paris, 1978, p 367.

¹⁵ Albouy M. : Décisions financières et création de valeur, Collection Gestion, édition Economica, 2^{ème} édition, p 235.

2.2.2.2. Les crédits à long terme

Il s'agit de crédits destinés à financer les immobilisations lourdes en particulier les constructions dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept ans. Leurs durées sont comprises entre huit et vingt ans avec un différé de remboursement allant de deux à quatre ans. En Algérie, les crédits à long terme sont pratiqués par des institutions financières spécialisées qui disposent de ressources à long terme (emprunts obligatoires). Les banques commerciales, elles, pratiquent peu cette forme de crédit du fait que les principales ressources dont elles disposent sont des ressources à court terme.

2.2.2.3. Les crédits bail (leasing)

Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise. Cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle, généralement faible en fin de contrat. Ce n'est pas une vente à tempérament car l'utilisateur n'est pas propriétaire du risque financé. Ce n'est pas une simple location car le locataire dispose d'une faculté de rachat. Ce n'est pas une location-vente car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien loué après un certain délai¹⁶.

On peut distinguer deux formes principales de crédit-bail :

- ✓ **Crédit-bail mobilier** : Il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise ou à titre mixte et participé à la productivité de l'entreprise, il ne peut s'appliquer aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques. Il est distribué par des sociétés spécialisées (filiale de banque). Les concours de ces établissements sont fonction de leurs fonds propres.
- ✓ **Crédit-bail immobiliers** : Il concerne des biens immobiliers professionnels déjà construits ou à construire. Il est distribué par des sociétés spécialisées ou des banques pouvant adopter le statut de sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie (SICOMI)¹⁷.

¹⁶ Bernet-Rollande L. : Principes de techniques bancaire, édition Dunod, 25ème édition, Paris, 2006, p334.

¹⁷ Bernet L. (2006), op. cit, p 335.

Section 03 : Les différents risques et garanties liés à l'activité du crédit

La banque est souvent présentée comme un portefeuille de risques. Ces derniers sont une dimension inévitable et naturelle compte tenu des produits proposés et de la matière dont est manipulé l'argent¹⁸. Le banquier, dès lors qu'il répond favorablement à une demande de crédit, en vue d'apporter son appui financier à l'entreprise l'ayant introduite, supporte le risque inhérent par elle. Cette menace, que représente le risque crédit, peut revêtir plusieurs formes, pour l'identifier et la mesurer, le banquier évalue son intervention de financement en appréciant : le risque de non remboursement, le risque d'immobilisation, le risque de taux et le risque de change. Tout ceci a rendu impératif la recherche et la mise en place des moyens de prévention et de protection¹⁹.

3.1. Le risques liés au crédit

Le risque de crédit peut être défini comme étant la probabilité qu'un débiteur soit dans l'incapacité de faire face au remboursement du crédit octroyé par une institution financière. Lorsqu'il s'agit des particuliers ou de petites entreprises, le risque de crédit est souvent appréhendé à partir de l'analyse du dossier de crédit et par prise de garanties. Pour les crédits destinés aux grandes entreprises, les notations des agences de rating permettent de mieux appréhender le risque de crédit.

3.1.2. Les principaux risques de crédit

La banque est confrontée à des risques d'origines diverses qui sont :

3.1.1.1. Le risque de non remboursement

Le risque de non remboursement correspond au risque de perte définitive de la créance d'une banque sur son client. Celui-ci se précise quand la situation financière commence à se détériorer et/ou quand le client commence à faire preuve d'une mauvaise foi vis à vis de son bailleur de fonds. La conséquence de ses deux éléments sera l'incapacité ou le refus par le client dont il est redevable vis à vis de sa banque. Les origines de risques de non remboursement peuvent être liée à la qualité de la clientèle de l'emprunteur (risque particulier), à la conjoncture de marché ou

¹⁸ Lamarque E. : Gestion bancaire, édition Nord, Paris, 2003, p 65

¹⁹ Dali D.Z., Djabali S. (2015), op. cit, p 07.

de la branche d'activité dans la quelle opère l'entreprise (risque corporatif) ou à un ensemble de donné macro-économique défavorable (risque général).

3.1.1.2. Le risque d'immobilisation

Le risque d'immobilisation, lorsqu' il se réalise, met le banquier dans l'incapacité de faire face à des retraits de dépôts appartenant à ces clients car les fonds correspondant sont immobilisé dans des emplois à terme. Le risque d'immobilisation est accentué par le non remboursement des échéances à bonnes dates par les clients de la banque ou par une politique inadéquate de transformation des ressources à vue (dépôts) par le banquier en emplois à terme (tels les crédits). Ce risque exclusif aux banques peut être maîtrisé par une stratégie efficiente de collecte des ressources à vue conjugué à une politique cohérente de distributions des crédits²⁰

3.1.1.3. Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est celui supporté par la banque qui détient des créances et/ou dettes à taux fixe du fait de l'évolution ultérieure des taux d'intérêt. Il se répercute sur la situation de la banque par deux voies :

- La première, la plus connue et la plus étudiée, est la liaison inverse taux d'intérêt-valeur d'un actif financier. Si on assimile un bilan bancaire à un portefeuille d'actifs financières, chaque actif réagit favorablement ou défavorablement aux variations de taux.
- La seconde conduit, au niveau de compte de résultats, à un désajustement durable de rendement des emplois et du cout des ressources.

3.1.1.4. Le risque de change

Ce risque fait son apparition lors du financement du commerce extérieur. Prenons exemple d'une banque qui accorde un prêt en devise ; sachant que le cours de cette devise est fluctuant par rapport à la monnaie nationale, on remarque :

- Une appréciation de la parité de cette devise par rapport à la monnaie nationale traduit un gain de change pour la banque ;
- Par contre une appréciation de la monnaie nationale traduirait une perte de change pour la banque.

²⁰ Coussergues S. : Gestion de la banque, édition Dunod, Paris, 1992, pp.98-101.

3.2. Les moyens de prévention du risque

Nous avons déjà souligné que les risques de crédit sont très divers, et les conséquences que peuvent subir les banques peuvent être très lourdes, ceci a rendu impératif la recherche et la mise en place de moyens de prévention et de protection. Parmi les préventions contre les risques bancaires, on trouve :

3.2.1. Le respect des règles prudentielles

Il s'agit des règles de gestion imposées par la banque d'Algérie aux banques et aux établissements financiers. Elles consistent à un système des normes obligatoires et harmonisée adoptée universellement dont le but est :

- ✓ Le renforcement de la structure financière des établissements des crédits ;
- ✓ L'amélioration de la sécurité des déposants ;
- ✓ La surveillance de l'évolution des risques des banques et la possibilité de comparer entre les établissements de crédits.

Les règles prudentielles les plus significatives seront :

- ✓ Ratio de divisions de risques ;
- ✓ Ratio de couverture de risques ;
- ✓ Ratio de trésorerie ou de liquidité bancaire ;
- ✓ Ratio de solvabilité ;
- ✓ Ratio de niveau et de qualité des engagements.

3.2.2. Les garanties

Lorsque le banquier accorde des crédits, il le fait en grand partie avec des fonds qui ne lui appartient pas. Il doit de ce fait être prudent dans la gestion des fonds qui lui sont confiés et souvent conforter sa position de créancier en prenant des garanties appelées souvent sûretés²¹. On peut distinguer les garanties personnelles et les garanties réelles.

3.2.2.1. Les garanties personnelles

Les garanties personnelles sont constituées par l'engagement d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales qui promettent de satisfaire aux obligations du débiteur si celui-ci n'y satisfait pas à échéance. On distingue :

²¹ Bernet L. (2006), op. cit, p 173-177.

- **Le cautionnement** : Le cautionnement est un contrat par lequel une personne « la caution » s'engage vis-à-vis d'un créancier, à satisfaire aux obligations du débiteur principal, si celui-ci est défaillant à échéance. Cet engagement est personnel car il donne au créancier un droit sur le patrimoine de la caution. Toutefois, cette dernière n'est responsable que pour le montant pour lequel elle s'est portée garante.

Il existe deux types de cautionnement :

- **Le cautionnement simple** : dans ce cas, la caution peut requérir le bénéfice de discussion. Le créancier ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté dans ses biens.
- **Le cautionnement solidaire** : dans ce cas, la caution et le débiteur principal sont au même rang. Le client a le choix de les poursuivre indifféremment, car il n'y a ni bénéfice de discussion, ni bénéfice de division.
- **L'aval** : L'aval est l'engagement apporté par un tiers sur un effet de commerce pour en garantir le paiement. L'avaliste est donc solidaire du débiteur principal. L'aval peut être donné sur l'effet ou par acte séparé.

3.2.2.2. Les garanties réelles

Ce sont des biens meubles ou immeubles affectés en garantie de remboursement d'un crédit. Ces biens peuvent être la propriété du débiteur lui-même comme ils peuvent être engagés par une tierce personne pour garantir la dette de celui-ci. Il existe deux principaux types de garanties réelles. Selon que le bien affecté soit immeuble ou meuble, on distingue entre l'hypothèque et le nantissement²².

✓ L'hypothèque

L'hypothèque est l'acte par lequel le débiteur accorde au créancier un droit sur un immeuble sans dessaisissement et avec publicité. Elle peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.

- **L'hypothèque conventionnelle** : établie en la forme authentique ;
- **L'hypothèque judiciaire** : elle est prise par décision de justice
- **L'hypothèque légale** : instituée par la loi.

L'hypothèque confère au créancier le droit de préférence et le droit de suite.

²² Dali D.Z., Djabali S. (2015), op. cit, p 10 et 11.

- **-Droit de préférence** : en cas de vente de l'immeuble, le créancier sera payé en priorité sur le produit de la vente.
- **- Droit de suite** : si l'immeuble est vendu, la garantie restera acquise au créancier tant que l'hypothèque sera valable.

✓ **Le nantissement**

Le nantissement est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien en garantie de sa créance. Si le bien remis en garantie est meuble, on parle de gage ; s'il s'agit des revenus d'un immeuble, on appelle l'antithèse. Les formes de nantissements les plus utilisées sont :

- Nantissement du fonds de commerce ;
- Nantissement du matériel et outillage ;
- Nantissement du gage sur véhicule ;
- Nantissement des actifs financiers ;
- Nantissement de marché public.

Conclusion

A la fin de ce chapitre, il apparaît clairement que la banque occupe une place sensible et privilégiée dans une économie donnée, et cela grâce à ses nombreuses fonctions, notamment le financement des investissements, qui restent indispensables quant à la réalisation d'un développement économique et d'une stabilité financière. Et ce par l'octroi des crédits qui sont de différentes formes et caractéristiques, mais aussi ces crédits contiennent des risques que la banque doit prendre en considération et mettre des mesures de précaution pour se couvrir contre ces risques.

CHAPITRE II : MONTAGE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

Introduction

Les crédits d'investissements sont des crédits à long et moyen terme destinés généralement au financement de projet neuf, d'extension, de renouvellement d'équipements, de modernisation ou de valorisation d'un potentiel de production existant. Toute initiative d'investissement mérite une étude approfondie de tous les aléas qui pourront survenir dans le futur et qui auront des incidences sur le financement. Par conséquent, le banquier ne doit pas se contenter uniquement de l'analyse de la situation financière de son client, il doit emprunter la même démarche que celle liée à une demande de crédit d'exploitation tout en examinant la cohérence des informations transmises sur le plan technique et économique et en s'intéressant d'avantage à la viabilité et à la rentabilité du projet.

Section 01 : Diagnostic économique du projet

Lors de la phase du montage, le banquier s'intéresse à la collecte des informations susceptibles de l'aider à améliorer sa vision de l'entreprise, autrement dit la recherche de la matière première nécessaire à la deuxième phase qui est l'étude. Le banquier devra assembler les éléments qui vont servir de base à l'analyse de la situation intrinsèque de l'entreprise (point de vue juridique, humain et technique), d'une part, d'autre part les éléments qui vont éclaircir l'environnement économique à travers l'activité, le marché, les fournisseurs, etc.

1.1. Documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement

Les documents exigés pour la constitution d'un dossier de crédit d'investissement peuvent varier selon la nature de l'investissement projeté et l'ancienneté de la relation Banque - Client. Cependant, une liste de documents est commune pour tous les types d'investissement. Le banquier a le droit d'exiger à son client tout document jugé utile et nécessaire pour l'étude de la demande de crédit présentée par le client. Parmi ces documents, on peut citer :

1.1.1. Demande écrite de l'entreprise

Il s'agit d'une demande de crédit adressée au banquier ayant pour objet la sollicitation d'un crédit d'investissement. Celle-ci doit remplir les conditions suivantes²³ :

²³ Bou-Abdallah D. : Le banquier algérien et le crédit, mémoire de fin d'études, école supérieure de banque, 2013, p 51.

- **Conditions de forme :** La demande doit contenir un en-tête contenant toutes les références de l'entreprise (Dénomination et siège social, numéro de téléphone) accompagnées d'une signature apposée par une personne dûment habilitée à le faire (généralement, c'est le gérant) et du cachet de l'entreprise.
- **Conditions de fond :** La demande de crédit doit préciser la nature des concours sollicités, leur montant et leur objet. Elle doit être cachée et signée par le ou les personnes dûment autorisées à engager l'entreprise en matière de crédit.

1.1.2. Documents administratifs et juridiques

Ils comprennent : ²⁴

- Une copie certifiée du registre de commerce ;
- Une copie certifiée conforme des statuts pour les sociétés ;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de priorité ou de bail des locaux à usage professionnel.

1.1.3. Documents comptables et financiers

Les documents comptables et financiers sont essentiellement :

- Les bilans et annexes clos des trois dernières années ;
- Bilans d'ouverture, les prévisions de clôture de l'exercice à financer et le bilan prévisionnel de l'exercice suivants pour les entreprises en démarrage ;
- La situation comptable provisoire (actif, passif, tableau des comptes de résultat) pour les demandes introduits après 30 juin ;
- Plan de trésorerie ;
- Bilan et TCR prévisionnels se rapportant à l'exercice à financer.

1.1.4. Les documents commerciaux

Les documents commerciaux comprennent :

- La décomposition du chiffre d'affaire (local et étranger) par produit et par marchés ;
- La décomposition des consommations des services extérieurs ;
- Le planning prévisionnel des importations ;
- Le carnet de commande de la clientèle.

²⁴Boukhzar S., Benbakir N. : Etude du processus de l'octroi d'un crédit d'investissement, mémoire de Master en sciences de gestion, option : finance d'entreprise, université de Bejaia, 2017, p 21.

1.1.5. Les documents fiscaux et parafiscaux

Les documents fiscaux et parafiscaux sont essentiellement :

- La carte d'immatriculation fiscale ;
- La déclaration fiscale de l'année dernière ;
- L'extrait de rôle ;
- L'attestation de mise à jour caisse national d'assurance salariée (CNAS) ;
- L'attestation d'affiliation aux caisses de sécurité sociale pour les nouvelles affaires.

1.2. Etude de la viabilité du projet

L'analyse de la viabilité ou l'étude technico-économique d'un projet est un préalable à toute appréciation de la rentabilité du projet, dans le sens où l'on ne peut pas parler de la rentabilité d'un projet qui est jugé non-viable. Cette étude technico-économique est élaborée généralement, par des bureaux d'études spécialisés. Elle se présente comme un dossier donnant une vision approfondie des différents aspects permettant d'apprécier la faisabilité du projet envisagé. Elle comporte généralement deux parties : une présentation du projet et des promoteurs et une analyse portant sur les différents aspects ayant trait au marché, à la commercialisation ainsi qu'aux données techniques du projet.

1.2.1. Présentation de l'activité et des promoteurs

Dans ce qui suit, nous allons présenter à la fois de l'activité et du promoteur²⁵.

1.2.1.1. Présentation de l'activité

Il s'agit d'une définition de l'activité principale et, éventuellement, les activités accessoires envisagées.

1.2.1.2. Présentation du promoteur

Elle se fait à travers les fiches techniques élaborées par promoteur. Celles-ci comportent des éléments d'appréciation importants qui doivent intéresser le banquier, notamment :

- L'âge ;
- L'expérience et/ou les diplômes ;
- Le patrimoine personnel.

²⁵Madjour M. : Etude des conditions d'octroi du crédit, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2005, p 72.

1.2.2. Présentation du projet

L'étude économique de projet permet au banquier de savoir si le projet est économiquement viable. Cette partie est consacrée à la présentation du projet, ses caractéristiques, sa finalité et l'activité visée. D'autres éléments doivent être abordés tels que :²⁶

- **La nature du projet** : en d'autres termes, en quoi consiste le projet exactement (Acquisition de machines, construction de locaux, etc.) ;
- **L'impact du projet** : le banquier doit s'intéresser davantage aux impacts multidimensionnels qui seront générés par la réalisation du projet ;
- **L'impact sur le plan économique** : en matière de création d'emplois, de substitution aux importations et de la réalisation de l'intégration économique ;
- **L'impact sur l'environnement** : Il faut vérifier si le projet a un impact négatif sur l'environnement.

1.2.3. L'analyse du marché

L'étude du marché est une analyse quantitative et qualitative d'un marché, c'est à dire l'offre et la demande réelles ou potentielles d'un produit ou d'un service afin de permettre l'élaboration de décisions commerciales.²⁷

1.2.4. L'analyse commerciale

Si effectivement, par le passé, il consistait plus pour l'entreprise à écouler la marchandise qu'elle avait produite, il s'agit plus aujourd'hui d'identifier les besoins du marché et de ne produire que ce qui peut être vendu. L'étude commerciale porte sur des éléments qualitatifs qui doivent retenir l'attention du banquier. Cette analyse portera sur les quatre (04) P à savoir²⁸ :

- Product (Le produit) ;
- Price (Le prix) ;
- Place (La distribution) ;
- Promotion (La communication).

²⁶Madjour M. (2005), op. cit, p 74.

²⁷Bellal D. : Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2006, p 60.

²⁸Madjour M. (2005), op. cit, p 66.

1.2.5. L'analyse technique

L'appréciation de la faisabilité du projet est subordonnée à la bonne maîtrise de ses caractéristiques techniques. C'est pourquoi le banquier doit, pour se prémunir contre le risque de non réalisation du projet donc de non-remboursement du crédit, recueillir le maximum d'informations relatives aux éléments suivants²⁹ :

1.2.5.1. Le processus de production

Les techniciens peuvent en général choisir entre plusieurs procédés possibles pour atteindre le résultat tracé. Dans de nombreux cas le choix du processus de production sera dicté par des considérations techniques ou économiques évidentes (imposition de certaines matières premières). Toute réussite dans le choix du procédé est synonyme d'une diminution du prix de revient et une amélioration de la compétitivité du produit.

1.2.5.2. Les caractéristiques des moyens de production

On devra s'assurer que les moyens de production choisis permettront d'assurer un niveau de production en rapport avec les capacités d'écoulement des biens et services, tout en limitant le montant des charges de production. Ce choix devra aussi prendre en compte les conditions ultérieures de fonctionnement.

1.2.5.3. Les besoins de l'entreprise

Après avoir opté pour un processus (ou procédé) et moyen de production, il s'agira de cerner d'une manière précise les besoins intervenant durant les périodes d'investissement (infrastructures, matériels divers) et la période d'exploitation (Matières premières, eau, énergie, personnel, etc.).

1.2.5.4. L'implantation de l'unité de production

L'implantation de l'unité de production aura une incidence plus ou moins grande sur le projet, selon la nature de l'activité projetée. L'implantation devra être choisie de manière à faciliter au maximum l'exploitation de l'entreprise (disponibilité des commodités, voie d'accès, etc.). L'implantation du projet près de la source d'approvisionnement contribue à la diminution du coût de revient du produit. Ce qui permet à l'entreprise de pratiquer des prix concurrentiels et gagner davantage de parts du marché.

²⁹Madjour M. (2005), op. cit, p 67 et 68.

1.2.5.5. Le planning de réalisation

Il doit faire apparaître les délais de réalisation du projet et par conséquent, la date d'ouverture du chantier, la date de signature des contrats avec les fournisseurs, la date du début et de fin de montage, la date de début des essais ainsi que la date d'entrée en exploitation.

L'évaluateur devra s'assurer que les délais assignés seront respectés. Il devra aussi connaître le taux d'avancement du projet qui est un indicateur du sérieux du promoteur. Il ne doit pas perdre de vue que tout retard survenu engendre de nouveaux coûts et de nouvelles contraintes dans la réalisation du projet(exemple : augmentation du prix des machines à acquérir).

1.2.5.6. Coûts et financement de projet

L'étude des coûts et du financement passe par l'appréciation des coûts d'investissements et l'élaboration du schéma de financement.

- **Appréciation des coûts d'investissement et d'exploitation**

Il s'agit de recenser tous les coûts d'investissement et d'exploitation susceptibles d'intervenir dans le projet. Il faut que l'appréciation des coûts soit exhaustive et crédible (aucun coût ne doit être omis).

- **Schéma de financement**

Le schéma de financement consiste à prévoir des ressources de financement pour couvrir les besoins du projet. Les ressources doivent être choisies de manière à couvrir tous les besoins d'investissement et d'exploitation et permettre à l'entreprise de rembourser ses dettes par des moyens générés par son activité.

Section 02 : Analyse financière du projet

Dans cette section il sera question d'évaluer la performance financière de l'entreprise en essayant de définir les différents indicateurs financiers de l'entreprise.

2.1. Critères d'analyse intervenant dans la prise de décision

A partir des informations fournies par l'entreprise, précisément les documents comptables, les banques étudient la solvabilité de cette dernière. Les dossiers de demande de crédit subissent donc une évaluation ou encore une étude approfondie de l'entreprise.

2.1.1. Analyse économique

L'analyse financière n'est pas suffisante pour appréhender une entreprise dans sa complexité. L'analyse économique de l'entreprise va permettre d'évaluer le risque économique qu'elle court en abordant ses réalités industrielles, commerciales et humaines. Cette étude doit s'appuyer sur les nombreux paramètres qui composent la vie de l'entreprise : sa direction, la détention du capital, le contexte juridique et historique dans lequel elle évolue, ses produits et ses parts de marché, sa structure de production, ses modes de commercialisation, ses perspectives de croissance à long terme³⁰.

2.1.2. L'analyse de l'équilibre financier

L'analyse financière permet d'avoir une vision chiffrée a posteriori de l'évolution d'un organisme. Elle permet à la fois de mieux connaître ce dernier et de mieux évaluer ses atouts et ses faiblesses. Cette technique permet d'évaluer un certain nombre de risque auxquels l'organisation pourrait se voir exposer. Un certain nombre d'éléments sont nécessaires pour une meilleure analyse de l'équilibre financier.

❖ **L'analyse de bilan** : Le bilan doit être considéré comme un cliché qui traduit la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné³¹.

L'analyse de bilan s'intéresse surtout aux fonds propres et au fonds de roulement qui permet d'apprécier la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise. Le bilan informe aussi le banquier sur les engagements de l'entreprise avec d'autres institutions.

L'examen des capitaux propres vérifie si les dirigeants de l'entreprise maintiennent un rapport satisfaisant entre l'évolution des capitaux propres et l'endettement. En effet, lorsque ce rapport est positif, il met en relief l'indépendance financière d'une entreprise.

✓ **Le fond de roulement net global (FRNG)** : Le fond de roulement net global est défini comme « *La proportions des ressources durable que l'entreprise consacre au financement de ses actifs circulants ou emplois cycliques* »³².

Le (FRNG) est calculé, en général, par la différence entre les ressources et les emplois :

$$\text{FRNG} = \text{ressources stables} - \text{actif stable brut}$$

Le (FRNG) peut être évalué également par le bas du bilan :

³⁰In : www.memoireonline.com, consulté le 25 mars 2018.

³¹Idem.

³²Chiha K. : Finance d'entreprise, édition Houma, Alger, 2012, p 66.

$$\text{FRNG} = \text{actif circulant brut} - \text{dettes circulantes}$$

Trois cas de figure peuvent se présenter:

- **Fond de roulement est positif** : Dans ce cas, les ressources stables sont supérieures à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise, l'équilibre financier est donc respecté et l'entreprise dispose grâce au fond de roulement d'un excédent de ressource qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.
- **Fond de roulement nul** : Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont égales à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise. Mais, même si l'équilibre de l'entreprise semble atteint, celle-ci ne dispose d'aucun excédent de ressources à long terme pour financer son cycle d'exploitation.
- **Fond de roulement négatif** : Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont inférieures à l'actif immobilisé constitué c'est-à-dire que les ressources stables ne couvrent pas les besoins à long terme dans l'entreprise. La règle prudentielle de l'équilibre financier n'est donc pas respectée. L'entreprise doit donc financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide des ressources à court terme ce qui lui fait courir un risque important d'insolvabilité.

Selon la règle fondamentale de finance, les ressources stables financent les emplois stables, l'idéal voudrait que le fond de roulement soit positif.

- ✓ **Besoin en fond roulement (BFR)**³³: D'un point de vue financier, le degré de liquidités des emplois cycliques doit correspondre à celui de l'exigibilité du passif cyclique. En réalité, cette règle financière n'est souvent dépassée du fait de l'existence parmi les emplois cycliques des éléments qui ne se réalisent pas dans leur échéance normale.

Donc, la liquidité de ces éléments s'avère faible par rapport à l'exigibilité des éléments du passif à court terme.

L'inadéquation entre ces deux termes de liquidité et d'exigibilité fait apparaître un besoin en fonds de roulement, dans le cas contraire un excédent financier.

³³Chiha K. (2012), op. cit, p 70.

On parle de besoins en fonds de roulement lorsque le financement des emplois cycliques n'est pas couvert par des ressources de même nature.

Le besoin en fonds de roulement se calcule par la différence entre les besoins et les ressources de financement du cycle d'exploitation hors trésorerie :

$$\text{Besoin en fonds de roulement} = \text{besoin de financement du cycle} - \text{ressources de financement du cycle}$$

Là aussi, trois cas de figure sont possible :

- **Le besoin en fonds de roulement est positif :** Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise doit donc financer ses besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (Fond de roulement), soit à l'aide de ressources financières complémentaires à court terme (concours bancaires).
- **Le besoin en fonds de roulement est négatif :** Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont inférieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise n'a donc pas de besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant excédent les besoins de financement de son actif d'exploitation. L'entreprise n'a donc pas besoin d'utiliser ses excédents de ressources à long terme (fond de roulement) pour financer d'éventuels besoin à court terme.
- **Le besoin en fond de roulement est nul :** Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitation, l'entreprise n'a donc pas de besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant suffit à financer l'actif circulant.
- ✓ **La trésorerie :** La trésorerie est un instrument permettant l'ajustement des différents mouvements de flux de recettes et de dépenses³⁴.

Les notions fonds de roulement net global et besoin en fonds de roulement sont deux indicateurs financiers parfaitement complémentaires. Le premier représente l'effort fait par l'entreprise pour faire face au financement des besoins générés par son activité d'exploitation avec des capitaux stables, le second représente le montant des besoins d'exploitation et hors exploitation non couvert par les ressources cycliques d'exploitation et hors exploitation. La confrontation ente le FRNG et BFR permet de déterminer une nouvelle notion, celle de la « trésorerie ».

³⁴Chiha K. (2012), op. cit, pp.76-77.

$\text{Trésorerie nette} = \text{fond de roulement net global} - \text{besoin en fond de roulement}$
--

L'analyse du solde de la trésorerie permet de se faire une idée sur la situation financière de l'entreprise. On a alors les situations suivantes :

- **La trésorerie nette de l'entreprise est positive :** Dans ce cas, les ressources financières de l'entreprise sont suffisantes pour couvrir les besoins (soit fond de roulement > besoin en fonds de roulement), ce qui signifie que la situation financière de l'entreprise est saine et qu'elle est même en mesure de financer un surcroît de dépenses sans recourir à un emprunt.
- **La trésorerie nette de l'entreprise est négative :** Dans ce cas, l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de ressources financières pour combler ses besoins. Elle doit donc recourir à des financements supplémentaires à court terme (découvert bancaire) pour faire face à ses besoins de financement d'exploitation. Il y'a donc un risque financier à court terme si l'entreprise ne parvient pas à accroître rapidement ses ressources financières à long terme, ou à limiter ses besoins d'exploitation à court terme.
- **La trésorerie nette de l'entreprise est nulle :** Dans ce cas, les ressources financières de l'entreprise suffisent juste à satisfaire ses besoins (Fond de roulement = Besoin en fonds de roulement). La situation financière de l'entreprise est équilibrée mais celle-ci ne dispose d'aucune réserve pour financer un surplus de dépenses que ce soit en termes d'investissement ou d'exploitation.

2.1.3. Analyse de la rentabilité de l'entreprise

En dehors du bilan, la banque fait également une étude du compte de résultat de l'entreprise. L'analyse du compte de résultat permet en outre de mesurer la rentabilité d'une entreprise, c'est à dire permet de mesurer dans quelle mesure, une entreprise, du fait de son activité de production, dégage un bénéfice ou au contraire une perte. La rentabilité d'une entreprise fait donc le rapport entre d'une part, les résultats obtenus par l'entreprise et d'autre part, les moyens utilisés pour arriver à ce résultat.

2.1.3.1. L'analyse de compte de résultat

Pour affiner l'analyse du compte de résultat il est recommandé d'utiliser des indicateurs obtenus par un calcul simple de regroupement de comptes³⁵ : Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) qui correspondent à des différences significatives entre des produits et des charges, chacun de ces soldes constituant une étape supplémentaire dans la formation du résultat de l'exercice. La liste ci-après présente les soldes en cascade, chacun des soldes se déduisant du précédent.

Solde n°1 : Marge commerciale (MC) : La marge commerciale n'a de sens que pour les entreprises qui ont une activité commerciale de distribution de produits revendus en l'état. Cette activité peut être la seule exercée par l'entreprise (Cas des entreprises de négoce pur). Elle concerne aussi les entreprises mixtes qui ont à la fois une activité industrielle et commerciale.

Marge commerciale = Vente de marchandise – Coût d'achat des marchandises vendues

Solde n°2 : Production de l'exercice³⁶ : Se poste du compte de résultat donne une mesure du volume globale d'activité de l'exercice. Il inclut, outre le chiffre d'affaire (bien et service vendue), ce qui a été fabriqué mais non encours vendus ainsi que le coût de production des immobilisations créées par l'entreprise.

Production de l'exercice = Production vendue + Production stockée + Production immobilisée

Solde n°3 : Valeur ajoutée (VA) : La valeur ajoutée exprime la capacité de l'entreprise à créer des richesses dans ses activités économiques. Elle est mesurée par la différence entre la production et les consommations de biens et de services en provenance de tiers. Ces consommations sont des destructions de richesses qui sont imputées dans le cadre d'un processus de transformation, sur les productions de l'exercice et sur la marge commerciale.

La Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommation de l'exercice en provenance de tiers

³⁵ Bruslerie H. : Analyse financière et risque de crédit, édition Dunod, Paris, 1999, p135.

³⁶ Pariente S. : Analyse financière et évaluation d'entreprise, édition Pearson Education, Paris, 2006, p18.

Solde n°4 : L'excédent brut de l'exploitation (EBE)³⁷ : L'excédent brut d'exploitation est un solde particulier qui reprend le surplus créé par l'exploitation de l'entreprise après rémunération du facteur de production de travail et des impôts liés à la production.

Excédent brut d'exploitation = Valeur ajouté + Subvention d'exploitation – Impôts et taxes – Charges personnelles

Solde n°5 : Le résultat d'exploitation : Le résultat d'exploitation mesure la performance économique de l'entreprise sur le plan industriel et commercial, indépendamment de sa politique de financement et de sa stratégie fiscale, car il est calculé avant les charges financières et sans tenir compte de l'imposition des bénéficiaires. Son calcul ne prend en considération que les éléments d'exploitation encaissables et décaissables calculés et enfin de gestion courante.

Résultat d'exploitation = EBE+ Reprise sur provisions et transfert des charges + Autres produits – Dotations aux amortissements et provisions – Autres charges

Solde n°6 : Résultat courant avant impôts (RCAI) : Le RCAI mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise. Il est intéressant de le comparer au résultat d'exploitation pour analyser l'incidence de la politique financière sur la formation de résultat. Il ne prend pas en considération les éléments de nature exceptionnelle et l'imposition des bénéficiaires.

RCAI = Résultat d'exploitation +/- Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers – Charges financières

Solde n°7 : Résultat exceptionnel : Le résultat exceptionnel est le solde net des produits et des charges exceptionnelles, il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise. Il représente le solde d'opérations peu fréquentes, telles que les cessions d'immobilisation, les dotations et reprises comptabilisées pour des raisons fiscales.

Résultat exceptionnel = Produits exceptionnel – Charges exceptionnelles

Solde n°8 : Résultat de l'exercice : Il représente le cumul des résultats d'exploitation, financiers et exceptionnels, il correspond au résultat comptable dégagé dans le tableau de résultat (bénéfice ou perte) et présente au passif de bilan.

³⁷Bruslerie H. (1999), op. cit, p 137.

Résultat net = RCAI + Résultat exceptionnel – participation des salariés – Impôts sur le bénéfice

2.1.3.2. La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement est la ressource interne générée par les opérations enregistrées en recette et produits durant une période donnée. A l'issue de l'exploitation si toutes les opérations en suspens étaient réglées, l'entreprise disposerait d'un surplus de liquidité.

La capacité d'autofinancement peut être évaluée selon deux méthodes de calcul³⁸ :

- **La méthode soustractive** : La méthode soustractive explique la formation de la capacité d'autofinancement à partir de l'excédent brut d'exploitation (ou l'insuffisance), qui s'obtient par différence entre les produits encaissables et les charges décaissables de l'activité d'exploitation :

Tableau n°01 : Calcul de la CAF par la méthode soustractive

	Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance)
+	Transfert de charges (d'exploitation)
+	Autres produits (d'exploitation)
-	Autres charges (d'exploitation)
±	Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun
+	Produits financiers
-	Charges financières
+	Produits exceptionnels
-	Charges exceptionnels
-	Participation des salariés aux résultats
-	Impôts sur les bénéfices
=	Capacité d'autofinancement

Source : De La Bruslerie H. : Analyse financière information financière et diagnostic, édition Dunod, 2ème édition, Paris, 2002, p42.

- **La méthode additive** : Cette seconde façon de calculer, conduit à partir du résultat net auquel il est ajouté les charges calculées (Dotation aux amortissements et aux provisions) ainsi que la valeur comptable des immobilisations cédées et duquel sont retranchées les reprises de charges calculées (Dotations aux amortissements et aux provisions) ainsi que les produits des immobilisations cédées.

³⁸Marion A. : Analyse financière, édition DUNOD, Paris, 2007, p53.

Tableau n°2 : Calcul de la CAF par la méthode additive

	Résultat net de l'exercice
+	Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions
-	Reprise sur amortissement, dépréciation et provisions
+	Valeur comptable des éléments d'actif cédés
-	Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés
-	Quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice
=	Capacité d'autofinancement

Source : De La Bruslerie H : Analyse financière information financière et diagnostic, édition Dunod, 2ème édition, Paris, 2002, p42.

2.1.4. Calcul et appréciation des ratios

Un ratio est le résultat d'un rapport entre deux grandeurs homogènes permettant d'aboutir, grâce à un raisonnement dialectique, à des conclusions sur l'objet analysé. Il existe un nombre important de ratios ; certains sont d'une utilité incontestable, d'autres le sont moins. Le banquier est libre de créer des ratios dans la mesure où le rapport pris par le banquier peut affiner l'analyse. Les principaux ratios que nous aborderons sont :

- Les ratios d'activité ;
- Les ratios de rentabilité ;
- Les ratios de liquidités ;
- Les ratios de solvabilités ;
- Les ratios de gestion.

2.1.4.1. Les ratios d'activité

Les ratios d'activité sont résumés dans le tableau n°03.

Tableau n°03 : Les ratios d'activité

Nature	Formule	Interprétation
Taux de profitabilité économique	EBE / CAHT	La profitabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaire, la production ou la valeur ajoutée, compte tenu uniquement de son activité industrielle et commerciale. Une baisse significative de ce ratio dans le temps, due à une simulation de l'excédent brut d'exploitation est préoccupante car elle se répercute sur la rentabilité de l'entreprise et sur le niveau d'autofinancement.
Taux de profitabilité économique nette	R EXP / CAHT	Ce ratio mesure la profitabilité des activités industrielle et commerciale indépendamment de la part respectivement des facteurs de production (travail, capital) et du mode de financement.
Taux de profitabilité financière	RCAI / CAHT	La profitabilité financière représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour un niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaire, en tenant compte des opérations financières. Le taux de profitabilité financière doit être rapproché de celui de profitabilité économique pour analyser les effets de la politique financière de l'entreprise.

Source : Dahli N., Ferkal R., Gani S.:Diagnostic Financier au sein de l'entreprise. Cas CEVITAL de Bejaia, mémoire de licence en sciences de gestion, université de Bejaia, p 23.

2.1.4.2. Les ratios de rentabilité

La rentabilité s'exprime par le rapprochement des résultats aux moyens mis en œuvre pour obtenir ces résultats ; c'est-à-dire des capitaux engagés³⁹. Les ratios de rentabilité sont synthétisés dans le tableau n°04.

Tableau n°04 : Les ratios de rentabilité

Nature	Formule	Interprétation
Taux de rentabilité économique	EBE / CEPE	La rentabilité économique représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat à partir d'un montant de capital engagé pour l'exploitation. Ce ratio mesure la performance de l'exploitation. Plus ce ratio est élevé plus l'activité d'exploitation est efficace pour rentabiliser le capital d'exploitation.
Taux de rentabilité économique nette	R EXP / CEPE	L'évolution de ce ratio doit être comparée à celle du résultat d'exploitation pour confirmer ou infirmer l'amélioration de la performance des industrielles et commerciales de l'entreprise.
Taux de rentabilité financière	R NET / CP	Le résultat net de l'exercice permet de mesurer la rentabilité des capitaux investis par les associés. Plus le taux de rentabilité financière est élevé, plus les associés actuels ou futurs sont confiants mais à condition qu'il ne corresponde pas à une insuffisance des capitaux propres.

Source : Dahli N., Ferkal R., Gani S.:Diagnostic Financier au sein de l'entreprise. Cas CEVITAL de Bejaia, mémoire de licence en sciences de gestion, université de Bejaia, p 24.

³⁹Chiha K. (2012), op. cit, p 88.

2.1.4.3. Les ratios de liquidité

Ces ratios donnent dans une certaine mesure la solvabilité à court terme. Soit la capacité de l'entreprise à faire face à ces dettes à court terme⁴⁰. Les ratios de liquidité sont résumés dans le tableau n°05.

Tableau n°05 : Les ratios de liquidité

Ratio	Calcul	Interprétation
Ratio de liquidité générale	$\frac{\text{Actif réel net à moins d'un an}}{\text{Passif réel à moins d'un an}}$	Si le ratio est supérieur à 1, le FRFest positif et inversement. Ce ratio permet d'apprécier dans quelle mesure l'actif à courte terme finance les engagements à courte terme. Malgré un ratio supérieur à 1, l'entreprise peut connaître des difficultés de trésorerie si l'exigibilité des dettes est plus rapide que la liquidité des actifs.
Ratio de liquidité restreinte (limitée)	$\frac{\text{réance à moins d'un an} + \text{disponibilité} + \text{VMP}}{\text{Passif réel à moins d'un an}}$	Ce ratio doit être proche à 1. Il mesure le degré de couverture des dettes à courte terme par les créances à moins d'un an, les disponibilités et les valeurs mobilières de placement. Il faut veiller également à ce que la durée du crédit fournisseurs soit supérieure à celle du crédit clients.
Ratio de liquidité immédiate	$\frac{\text{Disponibilité} + \text{VMP}}{\text{Passif réel à moins d'un an}}$	Ce ratio présente peu d'intérêt et doit être interpréter avec prudence. Car un ratio sensiblement inférieur à 1 peut traduire soit des difficultés de trésorerie, soit au contraire une gestion de trésorerie proche de zéro.

Source : Behadi S., Boudraham K. : L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement. Cas d'un crédit d'investissement « BNA-DRE 191 » Bejaia, mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, 2017, p 35

2.1.4.4. Les ratios de solvabilité

Ils mettent en rapport les données de bilan afin d'apprécier les équilibres financiers⁴¹. Les ratios de liquidité sont synthétisés dans le tableau n°06.

⁴⁰Caby J, Koehl J. : Analyse financière, édition Darieos, Paris, 2006, pp. 124-126.

⁴¹Caby J., Koehl J. (2006), p 127.

Tableau n°06 : Les Ratios de solvabilité

Ratio	Calcul	Interprétation
Ratio de solvabilité générale	$\frac{\text{Actif réel net}}{\text{Total des dettes}}$	Ce ratio doit être supérieur à 1 pour que l'entreprise soit jugée capable de payer ses dettes. Cependant, l'entreprise solvable peut présenter des risques de liquidités. D'où l'intérêt de compléter l'étude par les ratios de liquidité présentés précédemment.
Ratio d'autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total des dettes}}$	D'après la norme, les capitaux propres doivent couvrir au minimum un tiers des dettes. Plus le ratio est élevé, plus l'autonomie financière de l'entreprise est grande.

Source : Behadi S., Boudraham K. : L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement. Cas d'un crédit d'investissement « BNA-DRE 191 » Bejaia, mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, 2017, p36.

2.1.4.5. Les ratios de gestion

Les ratios de gestion permettent d'apprécier la politique de gestion des composants principaux du cycle d'exploitation menée par les dirigeants de l'entreprise⁴².

Trois ratios de gestion peuvent être calculés :

- ✓ **Le délai de rotation des stocks** : Ce ratio mesure la durée d'écoulement des stocks ; elle doit être appréciée en prenant en compte la nature et la saisonnalité de l'activité. Un allongement de cette durée entraîne une augmentation du besoin en fond de roulement d'exploitation et inversement. Il se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{Rotation de stocks} = \text{Stock moyen} / \text{coût d'achat des marchandises} * 360 \text{ j}$$

- ✓ **Le délai de rotation du crédit clients** : Ce ratio mesure la durée moyenne en jour du crédit consenti par l'entreprise à ses clients. Un allongement de la durée a pour effet d'augmenter le niveau du besoin en fond de roulement d'exploitation et inversement. L'allongement de la durée du crédit client peut être dû soit à une mauvaise gestion de la relance des clients, soit à la qualité de la clientèle. Dans ces deux cas, des mesures correctives doivent être prises. Il se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{Durée moyenne} = \text{créances clients} + \text{effets escomptés} / \text{CA} * 360 \text{ j}$$

- ✓ **Le délai de rotation du crédit fournisseurs** : Ce ratio mesure la durée moyenne en jour du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs. Il doit être, en

⁴²Chiha K. (2012), op. cit, p 85.

principe, supérieur au ratio du crédit clients. Un allongement de la durée a pour effet de réduire le niveau du besoin en fond de roulement d'exploitation. Cependant, il est nécessaire de vérifier que l'allongement du crédit fournisseurs ne résulte pas de difficulté à respecter les échéances. Il se calcule à partir de la formule suivante :

$$\text{Durée moyenne} = \text{dettes fournisseurs} / \text{consommation en provenance} * 360 \text{ j}$$

2.2. Analyse de la rentabilité du projet

Cette analyse aura pour but d'apprécier la rentabilité d'un investissement jugé viable à partir des flux de trésorerie qu'il générera durant toute sa durée de vie. Celle-ci sera axée sur les deux pôles suivants :

- Rentabilité intrinsèque du projet ;
- Rentabilité après financement du projet.

2.2.1. Rentabilité intrinsèque du projet

Il s'agira de savoir si l'investissement que va initier le promoteur, après avoir été jugé viable, est rentable en lui-même. Pour ce faire, on devra calculer les flux de trésorerie dont expurgeront les éléments financiers, et les évaluer à travers certains outils d'analyse qu'on abordera ultérieurement. Pour cela, le banquier devra établir le tableau des emplois et ressources avant mise en place du schéma de financement et apprécier les flux calculés selon certains critères⁴³.

2.2.1.1. Elaboration du tableau avant financement

Il s'agit de la conception d'un tableau élaboré tel que ci-dessus. Celui-ci doit reprendre les postes suivants⁴⁴ :

- **Les emplois** : Ceux-ci sont composés des éléments suivants :
 - **Investissements** : Ce poste doit reprendre les montants à décaisser à chaque période en vue de la réalisation de l'investissement. Ce poste sera obtenu sur la base de l'échéancier des investissements.
 - **Variation du BFR** : Le BFR est une rubrique essentielle dans le tableau de financement, celui-ci variera en fonction de l'évolution du chiffre d'affaire, induisant une variation à

⁴³Bou-Abdallah D. (2013), op. cit, p 81.

⁴⁴ Idem, p82.

inscrire en emplois. Le BFR devra atteindre son seuil maximal dès que le projet aura atteint le régime de croisière.

- **Les ressources** : Celles-ci sont composées de :

- **La capacité d'autofinancement (CAF)** : Celle-ci sera calculée à partir du résultat net de la manière suivante :

LA CAF = Résultat net + dotations aux amortissements et aux provisions

- **La récupération du BFR** : Au terme de la durée de l'investissement, le BFR supporté par l'entreprise sera récupéré. Il deviendra ainsi une ressource à part à prendre en compte dans le tableau de financement. La résultante de la confrontation entre emplois et ressources donnera lieu aux flux net de trésorerie qui feront l'objet d'une évaluation destinée à connaître la rentabilité intrinsèque du projet.

Tableau n°07 : Elaboration du tableau avant financement

Rubriques	0	1	N
Ressource :				
- Capacité d'autofinancement				
- Investissement résiduel				
-récupération du BFR				
Total ressources				
Emplois :				
- Investissement				
- Variation du BFR				
Total emplois				
Flux net de trésorerie				

Source : Behadi S., Boudraham K. : L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement. Cas d'un crédit d'investissement « BNA-DRE 191 » Bejaia, mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, 2017, p 40.

2.2.1.2. Les critères de rentabilité d'un investissement

Après avoir calculé les flux net de trésorerie, il s'agira pour l'évaluateur de les soumettre à certains tests en vue de faire sortir la rentabilité propre de l'investissement. Pour cela, il devra d'abord maîtriser la notion d'actualisation ; le but de cette opération étant de crédibiliser la comparaison entre des flux qui ne sont pas enregistrés au cours de la même période. Ensuite, il pourra procéder au calcul des indicateurs de liquidité et de rentabilité de l'investissement⁴⁵.

⁴⁵Chiha K. (2012), op. cit, p144.

- **La notion d'actualisation** : L'actualisation est une technique qui consiste à trouver la valeur immédiate des flux futurs que générera le projet. Elle fait intervenir le taux d'actualisation qui peut être défini comme étant le prix de la renonciation à la liquidité.
- **Indicateurs de rentabilité de l'investissement** : Il s'agit principalement des indicateurs suivants :
 - ✓ **La valeur actuelle nette (VAN)**

La valeur actuelle nette peut être définie comme « *La différence entre la somme des cash-flows nets d'exploitation actualisés calculés à l'aide d'un taux d'actualisation convenablement choisi, et celle du capital initialement investi* ⁴⁶ ». Le taux d'actualisation utilisé représente le coût du capital dans le niveau varie selon les structures financières et les conditions d'obtention des ressources de financement de chaque entreprise.

Soit : I = Capital initialement investi
Ct = Cash-flows attendus sur t période
i = Taux d'actualisation

La valeur actuelle nette est égale à :

$$VAN = \sum_{t=1}^n Ct (1 + i)^{-t} - I$$

L'utilisation du critère de la VAN permet de :

- Donner une réponse sur l'acceptation des projets rentables ($VAN > I$) et le rejet des autres projets ;
- Choisir entre deux ou plusieurs projets celui qui dégage la plus forte valeur actuelle nette.

✓ **L'indice de profitabilité (IP)**

La notion d'indice de profitabilité est directement liée à celle de la valeur actuelle nette. Il peut être obtenu par le rapport entre la valeur actuelle des cash-flows actualisés et le capital investi.

$$IP = \frac{\sum_{t=1}^n Ct(1 + i)^{-t} - I}{I}$$

⁴⁶Chiha K. (2012), op. cit, p.145-146.

L'indice de profitabilité s'interprète facilement par référence à la valeur actuelle nette. Cet indice peut être :

- Supérieur à l'unité : $IP > 1$, il signifie que la valeur actuelle nette est positive, projet rentable ;
- Égal à l'unité : $IP = 1$, la valeur actuelle du projet est nulle ;
- Inférieur à l'unité : $IP < 1$, la valeur actuelle est négative, le projet n'est pas rentable.

On ne retient donc que les projets dont l'indice de profitabilité est supérieur à l'unité. Et s'il s'agit de choisir entre deux ou plusieurs projets, il convient de retenir le projet à fort indice.

✓ **Le taux interne de rentabilité (TRI)**

Le taux de rendement interne est le taux d'actualisation i_0 pour lequel le total des valeurs actuelles des cash-flows d'exploitation d'un projet égal son capital investi. C'est donc le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette. Il se calcule de la manière suivante :

$$\text{TRI} = \sum_{t=1}^n C_t (1 + i_0)^{-t} - I = 0$$

✓ **Délai de récupération de l'investissement (DR)**

C'est le taux nécessaire pour récupérer l'investissement initial. Autrement dit, c'est le délai de recouvrement du capital investi. Sa formule est la suivante :

$$I_0 = \sum_{t=1}^n C_t (1 + i)^{-t}$$

D'où : DR = : n : délai de récupération

L'investissement qui génère des flux constants son délai de récupération est calculé comme suit :

$$\text{DR} = I_0 / \text{CF}$$

2.2.2. Rentabilité après financement du projet

L'étude après financement a pour objectif de déterminer la rentabilité des capitaux engagés et l'impact de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres. Elle sera, en outre, un outil de mise en place des conditions du crédit (taux, durée).

Tableau n°08 : Elaboration du tableau après financement

Rubriques	Années					
	1	2	3	4	5
Ressource : - CAF - VRI - Récupération du BFR - Apport personnels - Emprunt						
Total ressources^(A)						
Emplois : - Investissement initial - Variation du BFR - Remboursement emprunt - Dividendes - Intérêts intercalaires						
Total emplois^(B)						
Flux de trésoreries (A) – (B)						
Flux de trésoreries cumulés						

Source : De La Bruslerie H. : Analyse financière information financière et diagnostic, édition Dunod, 2ème édition, Paris, 2002, p44.

L'analyse des flux après financement a pour objectif de déterminer la rentabilité des capitaux engagés dans l'investissement à savoir les fonds propres et les fonds empruntés.

2.2.2.1. Analyse de la Rentabilité des fonds propres

L'analyse de la rentabilité des fonds propres est plus importante pour les analystes car elle est plus réaliste (la rentabilité des actionnaires ignore les trésoreries annuelles générées durant toute la durée de vie du projet). La rentabilité des fonds propres fait intervenir dans son calcul non plus les dividendes et la trésorerie cumulée finale, mais les dividendes et toutes les trésoreries annuelles⁴⁷. Les critères utilisés sont le Délais de récupération des fonds propres (DRFP), la valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) et le taux de rentabilité interne des fonds propres (TRIFP).

- ✓ **Délais de récupération des fonds propres (DRFP) :** C'est le délai nécessaire pour récupérer les fonds propres à partir de la rémunération des actionnaires (Dividendes + Flux nets de trésorerie).

$$DRFP = [K_p + D_p + T_p]$$

⁴⁷Bellal D. (2006), op. cit, p 131.

- ✓ **La valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) :** C'est le gain final que fait l'entreprise, autre mot dit c'est le gain définitif des actionnaires à la fin de projet.

La VANFP peut être calculé comme suit :

$$VANFP = \sum_{t=0}^n \frac{K_p + D_p + T_p}{(1+i)^p}$$

Où :

K_p: Capitaux propres investis l'année p.

D_p: Dividendes reçus l'année p.

T_p : Flux de trésorerie en année p

i : Taux d'actualisation

- ✓ **Taux de rentabilité des fonds propres (TRIFP) :** C'est le taux d'actualisation qui annule la VANFP.

C'est i tel que VANFP = 0

2.2.2.2. Analyse de la rentabilité de l'emprunt

L'emprunt peut être considéré comme étant un projet à part entière. A ce titre, on peut lui déterminer une valeur actuelle nette, un délai de récupération et un taux de rentabilité interne⁴⁸.

- ✓ **Le délai de récupération de l'emprunt (DRE) :** C'est le délai nécessaire pour récupérer les fonds empruntés à partir des flux de trésorerie nette et des flux de remboursement.
- ✓ **La valeur actuelle nette de l'emprunt (VANE) :** Elle représente la part du gain du projet qui revient aux différents emprunts. elle peut être calculée comme suite :

$$VANE = VANFP - VAN$$

- ✓ **Le taux de rentabilité interne de l'emprunt (TRIE) :** Le taux de rentabilité de l'emprunt et le taux d'actualisation pour lequel la somme des flux actualisés est nulle.

⁴⁸Bellal D. (2006), op. cit, p 132.

Conclusion

L'évaluation d'un projet d'investissement est faite sur la base d'un dossier de crédit venant appuyer la demande formulée par le client. Elle se déroule en deux étapes : une étude techno-économique et une étude de rentabilité. Elle vise à confronter le banquier et lui assurer que le projet est techniquement réalisable et financièrement rentable.

CHAPITRE 03 : ETUDE D'UN CAS PRATIQUE

Introduction

Afin d'illustrer les différents éléments développés dans les deux parties précédentes et dans le but de mettre en exergue les différentes méthodes d'étude et d'analyse des dossiers de crédits, l'étude de cas pratiques s'avère nécessaire et indispensable au cours de cette troisième partie.

Pour ce faire, nous avons sélectionné un dossier de crédits, déjà traités au niveau de l'agence, sur lesquels nous avons essayé de mener notre propre étude.

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

Avant d'exposer les procédures de traitement d'une opération d'octroi d'un crédit d'investissement (crédit-bail) à la Banque SGA, nous avons jugé nécessaire de faire une présentation de cette banque où on a effectué notre stage pratique.

1.1. Présentation de la Société Générale

Dans ce qui suit nous allons essayer de présenter brièvement la Société générale, nous allons faire le point sur son historique, des métiers ainsi que sa politique suivie.

1.1.1. Aperçu sur l'historique de société générale

La société générale est l'un des tous premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes¹.

La création de la Société Générale remonte au 4 mai 1864 par l'appel public à l'épargne en vue de développer une activité de financement des investissements industriels et des infrastructures. Elle prend la forme d'une société anonyme et se dote d'un capital de 120 millions de francs. Sa raison sociale annonce clairement ses aspirations :

La Société Générale a été créé « pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France » c'est-à-dire drainer les dépôts du grand public et aider à la création de société, prendre des participations dans les entreprises et leurs ouvrir des crédits.

¹ Document interne de SGA.

De 1870 à 1893, le maillage du territoire français s'effectue à un rythme soutenu, le nombre de ses guichets passe de 47 à 148. Le réseau poursuit son développement à un rythme modéré et ce malgré le marasme économique que traverse le pays en cette période.

En 1920 la Société Générale devient la première banque française. En 1945 elle est nationalisée, elle n'a désormais qu'un seul actionnaire qui est l'Etat. En effet elle a diffusé de nouvelles techniques de financement, crédit à moyen terme mobilisable, engagement par signature et crédit-bail.

L'expansion internationale est aussi vigoureuse : en 1971 elle est déjà établie à Londres, elle s'installe par la suite à New York, en Italie, au Mexique et en Afrique du Nord.

Le 29 juillet 1987, la Société Générale est privatisée. Elle a été choisie parmi les 03 grandes banques nationalisées en 1945 en raison de ses ratios de couvertures de risques, de fonds propres et de sa productivité.

La direction de la banque de détail hors France métropolitaine a été créée en 1998, marquant ainsi la volonté du groupe d'en faire un de ses axes stratégiques de développement.

1.1.2. Les métiers de la Société Générale

Le groupe Société Générale est de six groupes bancaires de la zone euro et de neuf entreprises françaises par sa capitalisation boursière (24 milliards d'euros au 31/12/2002). Ses domaines d'activités s'articulent autour de trois grands pôles :

- **Banque de détail :** Ce pôle s'occupe principalement de la clientèle de particuliers et d'entreprises. Le groupe développe son activité de banque commerciale à travers deux enseignes : Société Générale et crédit du nord. Il s'appuie sur un réseau d'agences ainsi que sur des canaux de distributions alternatifs de banque à distance (Internet, Télématicque, Vidéo Texte, Audiotel...).
- **Gestion des actifs :** Le groupe occupe une place importante dans la gestion des actifs à travers sa filiale Société Générale Asset Management (ASM) qui s'inscrit parmi les 20 premiers acteurs du marché mondial. Les actifs sous gestion dépassent 280 milliards d'euros.
- **Banque d'investissement et de financement :** Le groupe Société Générale est, à travers son enseigne « SG » très actif dans les fusions acquisitions, les prises de participation, les financements structurés, les émissions de valeurs mobilières. Les professions du groupe sont organisées par lignes de produits et opèrent dans différents domaines tels que :

- Financement des projets ;
- Ingénierie financière ;
- Financement des acquisitions ;
- Financement des exportations ;
- Financement structuré du commerce ;
- Financement des biens et commodités ;
- Conseil aux entreprises.

Depuis plus d'une décennie, le groupe Société Générale poursuit une stratégie de diversification et d'intensification de son développement à l'international dans des implantations géographiques à fort potentiel.

1.1.3. La politique des ressources humaines

La politique des ressources humaines est considérée comme un élément clé et essentiel dans toutes les organisations. Les ressources humaines au sein de la Société Générale Algérie sont au cœur de sa stratégie et de son développement qui repose notamment sur ses valeurs partagées au sein du groupe Société Générale, à savoir :

- Le professionnalisme ;
- L'esprit d'équipe ;
- L'innovation.

1.2. Présentation de la Société Générale Algérie

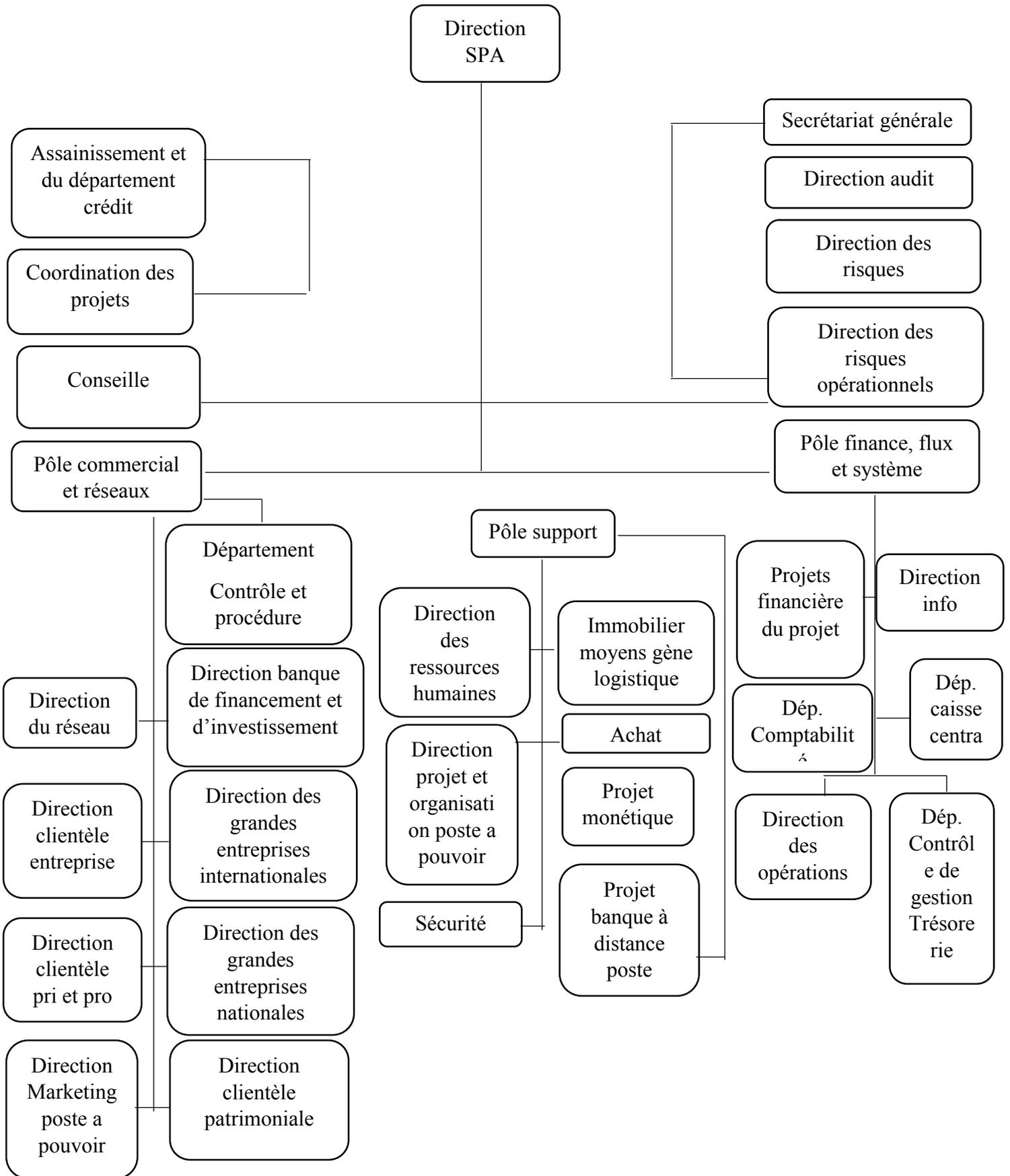
Dès 1987, la Société Générale a ouvert un bureau de représentation à Alger ; fin 1998, elle décide d'accroître son engagement en Algérie par l'installation d'une filiale opérationnelle. Ainsi, sous l'égide de son prédécesseur, la Société Générale est née le 29 mars 2000 avec pour principale mission de développer les activités de banque de détail.

Une SPA au capital de 500 millions de DA, la Société Générale Algérie « SGA » est détenue à 61% par le groupe Société Générale, 29% par la FIBA, une Holding Luxembourgeoise constituée de capitaux détenus par des particuliers privés et à 10% par la banque mondiale à travers sa filiale SFI (Société Financière Internationale).

Allant toujours de l'avant avec l'ambition d'être une banque de proximité au service de l'économie nationale, elle introduit en 2002 le leasing destiné aux entreprises avec la création d'un département qui lui est complètement dédié. Avec une croissance continue, la Société Générale Algérie adapte sa stratégie avec les orientations préconisées par les autorités, elle a

augmenté son capital à hauteur de 10 MD en 2010. Elle se dote d'un réseau de 70 agences réparties sur les grandes villes du pays. Au cours de ces dix ans, la Société Générale Algérie a mis tout son professionnalisme et savoir-faire à la disposition d'une clientèle de plus en plus exigeante.

1.2.1. L'organigramme de la Société Générale Algérie

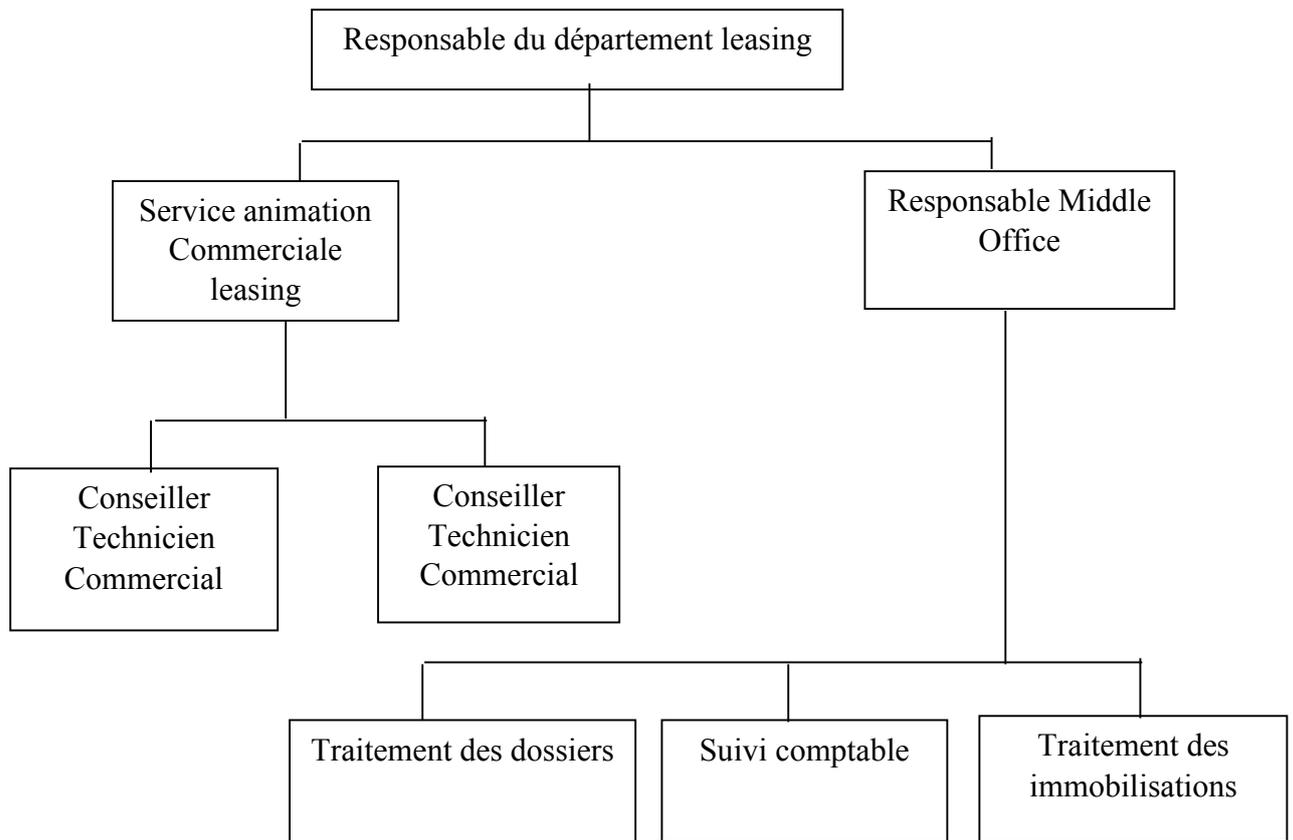


Source : document interne de SGA.

1.3. Présentation de la SOGELEASE Algérie

SGA est un département au sein de la Société Générale Algérie spécialisé dans les opérations de leasing, pour le financement du matériel roulant, travaux publics industriels et matériels médicaux... etc. Il a été créé en avril 2002, son activité est en évolution.

Figure n°01 : Organigramme de SOGELEASE Algérie.



Source : Document interne de SGA

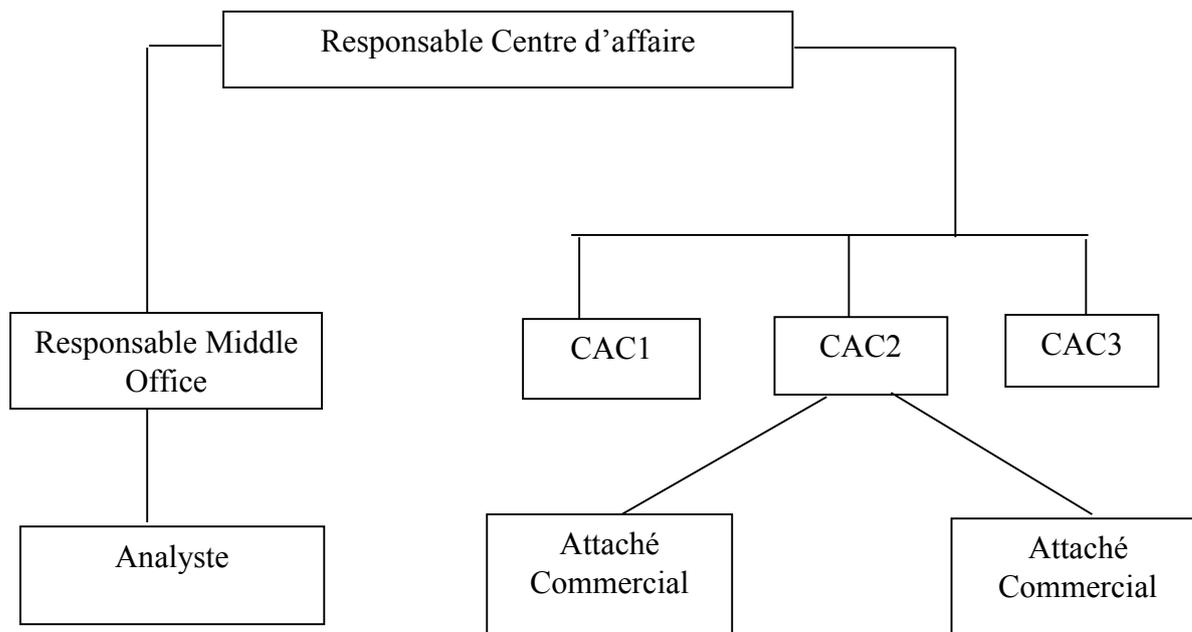
1.3. Présentation du centre d'affaire SGA Bejaia

Le centre d'affaire SGA a été créé en mai 2012, il a commencé à exercer en Août de la même année. Il gère la PME à l'échelle régionale, à condition qu'elle réalise un chiffre d'affaire supérieur à 500 millions de dinars. La procédure de traitement de l'opération de leasing est identique à celle des autres agences.

1.3.1. Organigramme du centre d'affaire SGA Bejaia

L'organigramme du centre d'affaire SGA Bejaia est présenté dans la figure suivante :

Figure n°02 : Organigramme du centre d'affaire SGA Bejaia



Source : Document interne de SGA

1.4.2. Présentation des différents services du centre d'affaire SGA

Les services du centre d'affaire sont organisés comme suit :

- **Le responsable du centre d'affaire**

Le directeur est le premier responsable de la gestion et des résultats commerciaux de sa structure.

- **Le chargé d'affaire Corporate (CAC)**

Ils ont pour principales fonctions de :

- Assurer la gestion d'un portefeuille de PME ;
- Jouer le rôle d'interlocuteur principal des clients de son portefeuille ;
- Développer les contacts réguliers avec sa clientèle à travers les visites sur site, les prises de rendez-vous, des appels téléphoniques et l'envoi de courrier ;
- Valoriser et développer l'équipement de sa clientèle en produits et services bancaires ;

- Analyser les besoins et attentes de ses clients et proposer les offres commerciales adaptées ;
- Proposer des solutions de financement adaptées à ses clients ;
- Analyser les dossiers des crédits standards ;
- Superviser les engagements de son portefeuille.

- **Attaché Commercial**

Il a pour rôle :

- Assister le CAC dans ses actions de démarche et prospection ;
- Identifier les opportunités commerciales et orienter le client vers son CAC ;
- Assurer la promotion des produits bancaires simples ;
- Prendre en charge directement le client en absence du CAC ;
- Suivre le fonctionnement des comptes (ligne accordée et ligne utilisée) ;
- Traiter des opérations courantes ;
- Mettre en place de leasing ;
- Mettre en place des autorisations ;
- Procéder à la collecte des documents et montage des dossiers de crédit.

- **Middle Office**

Sa fonction principale est l'étude et l'analyse des dossiers de crédit dans l'aspect financier.

Section 02 : Le déroulement d'une opération de crédit-bail

Cette section est consacrée à l'étude d'un cas pratique qui concerne une demande de mise en place d'un crédit d'investissement. Dans ce cas, l'entreprise a sollicité un crédit-bail (leasing). Au cours de ce cas pratique, nous présenterons la procédure générale d'une opération de crédit-bail au sein de la Société Générale Algérie agence 503 Bejaia.

2.1. Constitution du dossier

Le dossier présenté par l'entreprise, en vue de bénéficier d'un crédit-bail doit comprendre les documents suivants :

- Lettre de demande de crédit du client ;
- Copie du registre de commerce ;
- Extrait de rôle ;
- Bilan réels des trois derniers exercices ;
- Mise à jour CNAS/CASNOS ;
- Facture pro-forma ;

- Relevé de compte 12 dernier mois
- Plan de charge ;
- Carte fiscale.

2.1.1. Identification du client

Les données concernant le client (le demandeur du crédit), ont été fournies par ce dernier à la demande du banquier. Celles-ci sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 01 : Identification du demandeur de crédit

Client X	
Profit	Commerçant
Métier	Gros Produit Alimentaire Humain
Segment	10201 – Professionnel Personne Physique
Adresse -Ville	Village AMAADANE CNE OUED GHIR BEJAIA
Forme juridique	Affaire Personnelle
Date de création	16 Septembre 2014
Nombre d'employés	2

Source : Tableau réalisé par nos soins a partir des données recueillis auprès de la SGA

2.1.2. Informations sur l'équipement

L'entreprise a sollicité la banque pour un leasing lui permettant d'acquérir un matériel de transport HYUNDAI. Les principales informations concernant le client sont les suivantes :

Tableau 02 : Informations sur l'équipement

Client X	
Type de matériel	Véhicule utilitaire
Description de matériel	Matériel de transport
Fournisseur	Hyundai
Montant de l'équipement total HT	2.770.588,00 DA
Durée de la location	5 ans
Valeur résiduelle	27.705,88 DA
Premier loyer	30%

Source : Tableau réalisé par nos soins a partir des données recueillis auprès de la SGA

Après avoir présenté toutes les informations concernant le demandeur de crédit, nous allons passer à l'étude du dossier du client en se basant sur les informations concernant son activité, mais surtout sur les données financières qui déterminent le risque financier.

2.1.3. Présentation de l'affaire

L'entreprise X est une affaire personnelle créée en 2014, activant dans la vente en gros de produits alimentaire humains. Auparavant monsieur X était gérant d'une affaire personnelle (2009-2014), dont il a acquis une bonne expérience dans le domaine du commerce.

Dès sa création monsieur X a domicilié son activité auprès de la BNA en 2014 (sans engagements) ; orienté par l'un de nos clients Y (client domicilié dans nos livres avec engagements), monsieur X s'est rapproché de notre agence. L'ouverture de son compte commercial s'est concrétisé en date du 21/08/2017 (nouvelle entrée en relation, en transitant à ce jour MC de 1.000 KDZD. Par ailleurs, monsieur X nous a confirmé la centralisation de la totalité de son chiffre d'affaire dans nos livres (signature de nouveau contrat).

L'affaire exerce dans un créneau caractérisé par une forte demande, le besoin en produits alimentaires des clients privés est important.

Actuellement, l'affaire compte parmi ses clients un nombre important d'entreprise étatiques, nous citons : APC ADEKAR, APC AMIZOUR, APC OUED GHIR, (Dans le cadre des couffins de ramadan), les écoles primaires (approvisionnement des cantines, convention sous dossier) ET EPH Aokas, ainsi que des détaillants.

Pour ce qui est des approvisionnements, notre client s'alimente auprès d'un certain nombre de fournisseurs implantés sur le territoire national (SETIF, BLIDA, BEJAIA....). Parmi ses fournisseurs : SARL SPAC, SARL SMID, EURL MOULIN OUARTI,....., etc.

Actuellement monsieur X livre sa marchandise avec ses propres moyens (deux camions frigo année 2009) et un camion centenaire (année 2016), afin d'amortir ses camions frigo, monsieur X a l'attention de les vendre et d'acquérir un nouveau fourgon (objet de la demande de crédit) afin de répondre aux besoins de sa clientèle. Cet investissement lui permettra d'assurer un meilleur programme d'approvisionnement en marchandise, en qualité et en quantité d'une part et une meilleure maîtrise des coûts d'autre part.

2.1.4. Etude technico-économique de dossier

Durant son étude, le banquier exige de l'entreprise la réalisation des études suivantes :

2.1.4.1. Etude de marché

Le projet vise la satisfaction de la demande, le marché actuel est très favorable dans le sens que la demande n'est pas couverte car l'offre est encore insuffisante. Il y a lieu de bien saisir l'opportunité pour combler le vide existant et la région est attractive en période estivale. Aussi le marché ciblé est national. Les partenaires recherchés sont les commerçants, les cantines et les foyers des établissements publics et privés.

2.1.4.2. Etude commerciale

Usuellement, le chiffre d'affaire réalisé par le client est de 70.491.628.80 DA, entre les besoins et divers produits agros alimentaires. Celui-ci, comme le montre bien les données du tableau ci-dessous, est en progression de 15% par année.

Tableau n° : Les chiffres d'affaires prévisionnels

Libellé	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Chiffre d'affaire	70 491 628,80	81 065 373,12	93 225 179,09	107 208 955,95	123 290 299,34

Source : Document interne de la SGA

2.1.4.3. Coût d'exploitation

Usuellement, pour ce type d'activité le coût des marchandises consommées est estimé à 80% du chiffre d'affaire réalisé.

Tableau n° : Marchandise consommée

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
56 393 303,04	64 852 298,50	74 580 143,27	85 767 164,76	98 632 239,48

Source : Document interne de la SGA

Le coût des matières et fournitures consommées (carburant, électricité, eau, emballage) est estimé à 1,5% du chiffre d'affaire réalisé

Tableau n° : Les matières et fournitures consommées

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
1 057 374,43	1 215 980 60	1 398 377,69	1 608 134,34	1 849 354,49

Source : Document interne de la SGA

Les services représentent généralement 2% du chiffre d'affaire généré (entretien, réparation, et autres).

Tableau n° : Les services

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
1.409.832.58	1.621.307.46	1.864.503.58	2.144.179.12	2.465.805.99

Source : Document interne de la SGA

Les frais divers représentent 2,5% du chiffre d'affaire généré.

Tableau n° : Les frais divers

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
1 762 290,72	2 026 634,32	2 330 629,47	2 680 223,90	3 082 257,48

Source : Document interne de la SGA

2.1.5. Les amortissements

Les informations concernant l'amortissement du matériel roulant sont :

- Montant brut en hors taxe : 1 400 000.00 DA
- Montant de la dotation : 280 000.00 DA
- Le taux d'amortissement : 20%

Tableau n°09 : Tableau d'amortissement de l'équipement

Date	Valeur d'origine	amortissement	VNC
1 ^{re} année	1 400 000.00	280 000.00	1 120 000.00
2 ^{me} année	1 400 000.00	280 000.00	840 000.00
3 ^{me} année	1 400 000.00	280 000.00	560 000.00
4 ^{me} année	1 400 000.00	280 000.00	280 000.00
5 ^{me} année	1 400 000.00	280 000.00	00.00

Source : Document interne de la SGA

2.1.6. Le plan de financement de l'emprunt

Le coût du projet étant de 2 770 588.00 DA (HT), le client souhaite disposer d'un contrat de leasing à hauteur de 70% du coût du projet sur une durée de 60 mois pour un loyer mensuel de 48 108.92 DA.

2.1.7. Le tableau des échéances

Les informations relatives aux échéances sont représentées dans le tableau suivant :

Tableau n°10 : Tableau des échéances

Année	Loyer HT	TVA	Loyer TTC
1 ^{er} loyer majoré	831 176.40	157 923.51	989 099.91
Loyer mensuel	40 427.66	7 681.26	48 108.92
Loyer mensuel	40 427.66	7 681.26	48 108.92
Loyer mensuel	40 427.66	7 681.26	48 108.92
Loyer mensuel	40 427.66	7 681.26	48 108.92
Loyer mensuel	40 427.66	7 681.26	48 108.92

Source : Document interne de la SGA

2.1.8. Garanties proposées

En couverture d'éventuels risques pouvant surgir de l'évolution de l'entreprise elle-même et/ou de son environnement économique ; monsieur X propose le gage du matériel.

2.2. Données financières de l'entreprise

Nous allons étudier les documents comptables et financiers établis par l'entreprise, afin d'établir un diagnostic financier qui nous permettra de porter un jugement sur sa performance, sa situation financière et ses risques.

En analyse financière, on doit distinguer entre ce qui est réalisé par l'entreprise et ce qu'elle compte réaliser d'où la nécessité d'une analyse rétrospective et d'une analyse prévisionnelle.

- **L'analyse rétrospective** : Vise à mesurer l'évolution de la situation de l'entreprise et ses performances au cours des exercices précédents.

- **L'analyse prévisionnelle** : Vise à prendre connaissances des projets de l'entreprise pour connaître particulièrement ses résultats prévisionnels.

2.2.1. Analyse rétrospective

Elle se fait à travers l'analyse du bilan, l'analyse des soldes intermédiaires de gestion. L'appréciation des valeurs structurelles ainsi que les ratios des exercices 2014, 2015, 2016.

A. L'analyse des bilans

Afin de connaître la structure et le niveau de liquidité, de solvabilité et de rentabilité de l'entreprise, on doit retraiter méthodiquement le bilan comptable en fonction de nos objectifs. Le retraitement du bilan comptable fournit par l'entreprise nous donne le bilan financier suivant :

Tableau n° 11: Les bilans financiers

Unité : DA

Actif	2014	%	2015	%	2016	%
Actifs immobilisé	0.00	0,00%	1 120 000,00	9%	840 000,00	5%
Immobilisation nettes	0.00	0,00	1 120 000,00	9%	840 000,00	5%
Actif circulant	1 441 503,00	100%	10 826 573,00	91%	14 653 063,00	95%
Valeur d'exploitation	0.00	0,00%	1 558 006,00	13%	2 294 450,00	15%
Valeur réalisable	0.00	0,00%	5 627 147,00	47%	7 579 593,00	49%
Valeur disponible	1 441 503,00	100%	3 641 420,00	31%	4 779 020,00	31%
TOTAL	1 441 503,00	100%	11 946 573,00	100%	15 493 063,00	100%

Passif	2014	%	2015	%	2016	%
Capitaux permanent	1 421 651,00	99%	8 949 175,00	75%	9 646 846,00	62%
	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00%
Dettes à long terme	19 852,00	1%	2 997 397,00	25%	5 846 217,00	38%
Dettes à court terme	0,00	0,00%	0,00	0,0%	0,00	0,00%
Trésorerie passif						
TOTAL	1 441 503,00	100%	11 946 573,00	100%	15 493 063,00	100%

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents fournis par la SGA.

L'analyse bilancielle des trois derniers exercices nous montre que :

❖ **L'actif**

Pendant la première année, on remarque que l'actif de l'entreprise est constitué juste d'actif circulant (valeur disponible), cela s'explique par le fait que l'année 2014 était l'année du début de l'activité de l'entreprise.

Pour les deux dernières années (2015,2016), les immobilisations sont estimées à 1 120 000,00 DA et 840 000,00 DA respectivement, l'entreprise a acquis un matériel roulant en raison de l'augmentation de son volume d'activité, toutefois, malgré ces nouvelles acquisitions, l'entreprise reste toujours sous équipée puisque le montant de ses immobilisations ne représente que 9% et 5% respectivement de son actif.

Pour l'actif circulant, les valeurs d'exploitation ne représentent que 13% de l'actif de l'entreprise en 2015, cela s'explique par la nature d'activité de l'entreprise (distribution des produits alimentaires), qui est caractérisée par une durée de stockage très courte et ce malgré l'augmentation enregistrée en 2016.

Les valeurs réalisables ont connu une augmentation significative, cela est dû au fait que l'entreprise commence à accorder des délais à ses clients.

En matière des valeurs disponibles, ce poste est appréciable sur toute la durée considérée.

❖ **Le passif**

Le passif de l'entreprise se compose de capitaux permanents et les dettes à court terme. Pour les capitaux permanents, ces derniers sont constitués essentiellement des capitaux propres, ce poste est en progression continue avec une nette augmentation en 2015 en raison de l'augmentation des capitaux propres et le cumul des résultats.

Pour les dettes à court terme, sont représentées essentiellement par le poste fournisseurs, elles sont en progression continue pendant les trois années, synonyme d'un renforcement des ressources de financement gratuit.

B. Les valeurs structurelles

Les valeurs structurelles de l'entreprise sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau n°12 : Les valeurs structurelles

Désignation	Année		
	2014	2015	2016
FRNG	1 421 651,00	7 829 175,00	8 806 846,00
BFR	(19 852,00)	4 187 756,00	4 027 826,00
TR	1 441 503,00	3 641 420,00	4 779 020,00

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents fournis par la SGA.

L'analyse des valeurs structurelles de l'entreprise fait ressortir les constats suivants :

- ✓ **Le fond de roulement :** Nous remarquons que le FR est positif et croissant sur les trois années, ce qui est un élément favorable pour l'entreprise, cela signifie que cette dernière arrive donc à financer ses emplois longs par des ressources à long terme et dégager un excédent pouvant couvrir une partie des besoins à court terme.
- ✓ **Le besoin en fond de roulement :** Au cours de l'exercice 2014, un BFR est négatif, c'est un élément favorable pour l'entreprise, c'est à dire les ressources à court terme financent les emplois à court terme et dégage même un excédent. Mais cette situation disparaît en 2015 et en 2016 et l'entreprise affiche un BFR positif de 4 187 756 DA et 4 027 826 DA respectivement. Cela est dû principalement à l'importance des besoins à court terme (valeurs réalisables).
- ✓ **La trésorerie :** Le FR couvre le BFR et dégage une trésorerie positive sur les trois années, ce qui signifie que la situation financière de l'entreprise est saine.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion de l'entreprise se présentent comme suit :

Tableau n°13 : Les soldes intermédiaires de gestion

Rubrique	2014	2015	2016
Vente de marchandise	0,00	7 360 828,00	11 335 018,00
Production vendues	0,00	0,00	0,00
Production de l'exercice	0,00	7 360 828,00	11 335 018,00
Achat de marchandises vendues	0,00	(7 925 440,00)	(10 215 306,00)
Variation des stocks	0,00	1 558 006,00	736 444,00
Autre consommation	0,00	0,00	0,00
Service extérieure	0,00	0,00	(87 774,00)
Consommation de l'exercice	0,00	(6 367 434,00)	(9 566 636,00)
Valeur ajouté d'exploitation	0,00	993 394,00	1 768 321,00
Charge de personelles	(78 349,00)	(430 920,00)	(508 680,00)
Impôt et taxe et versement assimilés	0,00	(103 052,00)	(126 240,00)
Excédent brute d'exploitation	(78 349,00)	459 422,00	1 133 460,00
Autre produit opérationnel	0,00	0,00	0,00
Autre charge opérationnel	0,00	0,00	(150 000,00)
Dotation aux amortissements	0,00	(280 000,00)	(280 000,00)
Reprise sur perte de valeur et provisions	0,00	0,00	0,00
Résultat opérationnels	0,00	179 422,00	703 460,00
Produit financiers	0,00	0,00	0,00
Charge financières	0,00	(3 521,00)	(5 791,00)
Résultat financière	0,00	(3 521,00)	(5 791,00)
Résultat ordinaire	(78 349,00)	175 900,00	697 669,00
Produit hors exploitation	0,00	0,00	0,00
Charges hors exploitation	0,00	0,00	0,00
Résultat hors exploitation	0,00	0,00	0,00
Impôt exigible sur résultat	0,00	0,00	0,00
Impôt déferé sur résultat ordinaire	0,00	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	(78 349,00)	175 900,00	697 669,00
CAF (Cash-flow nette)	(78 349,00)	455 901,00	977 669,00

Source : Document interne de la SGA

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion, nous permet d'affirmer que l'entreprise connaît une phase de croissance et que la totalité des charges de l'entreprise sont couvertes par les produits réalisés et dégageant par conséquent un excédent qui se traduit par un résultat net positif et évolutif tout au long des années d'étude à part la première année 2014 où l'entreprise a généré un résultat négatif puisque c'était le début d'activité de l'entreprise.

D. L'analyse des principaux ratios

Le tableau suivant présente les principaux ratios calculés :

Tableau n°14 : Les principaux ratios calculés

		Année		
Ratio de structure		2014	2015	2016
Risque liquidatif	Fonds propres / Total bilan	98%	74%	62%
Financement de l'actif circulant	FRN / Actif circulant	98%	72%	60%
Ratio de rentabilité				
Rentabilité économique	Résultat d'exploitation / total actif	/	1.5%	4.5%
Rentabilité financière	Résultat net / Capitaux propres	-5.5%	1.95%	7.2%
Rentabilité commerciale	Résultat net / CAHT	/	2.3%	6%
Effet de levier	R financière – R économique	-5.5%	0.45%	2.7%
Ratio d'activité				
Rémunération de personnel	Frais de personnel / la valeur ajouté	/	43%	28%
Rémunération de l'entreprise	CAF / Valeur ajouté	/	45%	55%
Rotation de stock	Valeur d'exploitation / CA HT	/	76 j	72 j
Délais clients	(Client / CA HT)*360	/	275 j	238 j
Délais fournisseurs	(Fournisseurs / achats)*360	/	129 j	116 j

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des documents fournis par la SGA.

L'analyse des ratios nous montre que :

Le ratio du risque liquidatif montre bien que c'est une entreprise qui n'a aucun risque. Il est donc possible et avantageux pour l'entreprise de faire appel à des capitaux, vu l'indépendance de la société envers les tiers.

Les ratios de rentabilités augmentent, ceci vient confirmer l'augmentation des SIG, cela s'explique essentiellement par les marchés nouveaux que l'entreprise a pu avoir.

La valeur ajoutée est répartie entre le personnel et l'entreprise mais en troisième année la grande partie est réservée à l'entreprise.

Les stocks représentent plus de six (02) mois du chiffre d'affaires pendant la deuxième et la troisième année, Pour les délais de paiement de clients et fournisseurs, nous remarquons que ceux-ci sont long, cela reflétant la confiance accrue des fournisseurs, mais aussi sont inférieurs aux délais de paiement de clients et cette situation pourrait traduire l'impossibilité de l'entreprise de faire face à ses échéances à court terme.

2.2.2. Analyse des données prévisionnelles

Une étude prévisionnelle est nécessaire pour se faire une idée sur les ressources qui seront dégagées au cours des exercices à venir de cette entreprise. Nous précisons que l'étude se fera sur 5 ans d'exploitation, cette période correspond à la durée que mettra l'entreprise à rembourser le crédit-bail dans le cas d'un accord

A. Analyse des bilans prévisionnels

Tableau n°22 : Les bilans financiers prévisionnels

Unité : DA

Actif	2017	%	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%
Actifs immobilisé	840 000,00	6%	560 000,00	3%	280 000,00	1%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Immobilisation nettes	840 000,00	6%	560 000,00	3%	280 000,00	1%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Actif circulant	13 681 116,80	94%	18 644 257,38	97%	24 357 112,56	99%	30 932 678,90	100%	38 501 056,98	100%
Valeur d'exploitation	3 900 000,00	26%	3 978 000,00	21%	4 057 560,00	16%	4 138 711,20	14%	4 221 485,42	10%
Valeur réalisable	4 890 558,40	34%	7 333 128,69	38%	10 149 776,28	41%	13 396 983,85	43%	17 139 785,78	45%
Valeur disponible	4 890 558,40	34%	7 333 128,69	38%	10 149 776,28	41%	13 396 983,85	43%	17 139 785,78	45%
TOTAL	14 521 116,8	100%	19 204 257,38	100%	24 637 112,56	100%	30 932 678,90	100%	38 501 056,98	100%

Passif	2017	%	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%
Capitaux permanent	12 850 564,81	88%	17 386 378,28	90%	22 651 780,11	92%	28 756 208,54	93%	36 105 517,58	94%
Dettes à long terme	0,00	0,00%								
Dettes à court terme	1 670 552,00	12%	1 817 879,10	10%	1 985 332,46	8%	2 176 470,36	7%	2 395 539,41	6%
Trésorerie passif	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL	14 521116,81	100%	19 204 257,38	100%	24 637 112,57	100%	30 932 678,90	100%	38 501 056,99	100%

Source : Réalisé par nous même à partir des documents fournis par la SGA.

B. Les valeurs structurelles

Tableaux n°23 : Les valeurs structurelles prévisionnels

Désignation	Année				
	2017	2018	2019	2020	2021
FRNG	12 010 564,81	16 826 378,28	22 371 780,11	28 756 208,54	36 105 516,59
BFR	7 120 006,40	9 493 249,59	12 222 003,82	15 359 224,69	18 956 731,79
TR	4 890 558,41	7 333 128,69	10 149 776,29	13 369 983,85	17 139 785,78

L'analyse des valeurs structurelles de l'entreprise fait ressortir les constats suivants :

Le FRN est positif ce qui dénote que cette entreprise est équilibré financièrement, l'accroissement de celui-ci est dû a la conservation du résultat bénéficiaire qui a servi a l'augmentation des capitaux propres. On doit préciser que l'entreprise ne possède pas d'immobilisation au cours des deux derniers exercices.

Le FRN couvre le BFR et dégage une trésorerie positive. Toutefois, le besoin en fonds de roulement augmente durant les trois années en raison de l'importance des valeurs d'exploitation et les valeurs réalisables.

En définitif, la structure de l'entreprise affiche un équilibre sain sur toute la période. Elle dispose de ressources pour assurer le financement de ses besoins et dégage un excédent de trésorerie.

Tableau n°16 : Les soldes intermédiaires de gestion prévisionnels

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
Vente marchandise	70 491 628,80	81 065 373,12	93 225 179,09	107 208 955,95	123 290 299,34
Marchandise consommée	56 393 303,04	64 852 298,50	74 580 143,27	85 767 164,76	98 632 239,48
Marge brute	14 098 325,76	16 213 074,62	18 645 035,82	21 441 791,19	24 658 059,87
Marge brute	14 098 325,76	16 213 074,62	18 645 035,82	21 441 791,19	24 658 059,87
Prestation vendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production stockée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matière première consommée	1 057 374,43	1 215 980,60	1 398 377,69	1 608 134,34	1 849 354,49
Service	1 409 832,58	1 621 307,46	1 864 503,58	2 144 179,12	2 465 805,99
Valeur ajouté	11 631 118,75	13 375 786,56	15 382 154,55	17 689 477,73	20 342 899,39
Valeur ajouté	11 631 118,75	13 375 786,56	15 382 154,55	17 689 477,73	20 342 899,39
Produit divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de personnel	5 639 330,30	6 485 229,85	7 458 014,33	8 576 716,48	9 863 223,95
Autre charges externes	352 458,14	405 326,87	466 125,90	536 044,78	616 451,50
TAP autre versement forfaitaire	1 409 832,58	1 621 307,46	1 864 503,58	2 144 179,12	2 465 805,99
Autre impôt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droit de timbres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais financiers	48 108,92	48 108,92	48 108,92	48 108,92	48 108,92
Autre Frais financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissement	280 000 ,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
Résultat ordinaires	3 901 388,81	4 535 813,47	5 265 401,83	6 104 428,44	7 349 309,04
Produit hors exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges hors exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat extraordinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat d'exploitation	3 901 388,81	4 535 813,47	5 265 401,83	6 104 428,44	7 349 309,04
Résultat hors d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	3 901 388,81	4 535 813,47	5 265 401,83	6 104 428,44	7 349 309,04
IBS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat net	3 901 388,81	4 535 813,47	5 265 401,83	6 104 428,44	7 349 309,04
CAF	4 181 388,81	4 815 813,47	5 545 401,83	6 384 428,44	7 349 309,04

Source : Document interne de la SGA

L'étude prévisionnelle annonce une bonne évolution pour notre client, le chiffre d'affaires et le résultat net ainsi que la CAF sont en augmentation régulière et en même rythme pendant les cinq années.

❖ Conclusion de l'étude

A l'issue de notre étude, il ressort que la demande de financement introduite par le client s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de renforcement de capacité de distribution, sous l'effet des nouvelles opportunités qui s'offrent sur le marché.

Les acquisitions des immobilisations que l'entreprise projette de faire en crédit-bail vont lui permettre d'augmenter ses immobilisations, et tirer un meilleur profit de son activité et ce en dégageant des cash-flows supérieurs.

Suite à ces conclusions, un avis favorable a été accordé à l'entreprise pour le financement de ce matériel de transport.

❖ Conclusion de SGA

L'étude du dossier au niveau de SGA est assurée par la direction de crédit, juridique et commercial. Ces trois structures sont chargées d'élaborer respectivement un rapport financier, un rapport juridique et un rapport commercial et le présenter au comité des engagements.

Nous présentons ci-après ces trois rapports :

- **Rapport commercial** : Le délégué commercial chargé du dossier, a donné un avis favorable, vu que la demande de financement s'inscrit dans un cadre conforme aux règles de gestion interne de SGA.

- **Rapport juridique** : Le juriste chargé de dossier, a donné avis favorable, sans aucune remarque sur le plan légal.

- **Rapport d'analyse** : L'analyse de crédit chargé du dossier, a donné avis favorable, vu que l'examen des indicateurs financiers de l'entreprise atteste de la solvabilité et que les perspectives d'évolution de sa situation financière sont favorables.

2.2.3. Elaboration de l'échéancier de remboursement

Au niveau de SGA, le calcul des loyers se fait à l'aide du logiciel informatique conçu spécialement pour traiter des opérations de crédit-bail.

Tableau n°17 : Echéancier de remboursement de la première année

1 ^{ère} Année	Date d'échéance	Loyer HT	TVA	Loyer TTC
1	10/01/2018	831 176,48	157 923,53	989 100,01
2	10/02/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
3	10/03/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
4	10/04/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
5	10/05/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
6	10/06/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
7	10/07/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
8	10/08/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
9	10/09/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
10	10/10/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
11	10/11/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
12	10/12/2018	41 383,40	7 862,85	49 246,25
Total Annuel		1 286 393,88	244 414,88	1 530 808,76

Source : Document interne de la SGA.

Tableau n°18 : Echancier de remboursement de la deuxième année

2 ^{ème} Année	Date d'échéance	Loyer HT	TVA	Loyer TTC
1	10/01/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
2	10/02/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
3	10/03/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
4	10/04/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
5	10/05/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
6	10/06/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
7	10/07/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
8	10/08/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
9	10/09/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
10	10/10/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
11	10/11/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
12	10/12/2019	41 383,40	7 862,85	49 246,25
Total Annuel		496 600,80	94 354,20	590 955,00

Source : Document interne de la SGA.

Tableau n°19 : Echancier de remboursement de la troisième année

3 ^{ème} Année	Date d'échéance	Loyer HT	TVA	Loyer TTC
1	10/01/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
2	10/02/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
3	10/03/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
4	10/04/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
5	10/05/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
6	10/06/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
7	10/07/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
8	10/08/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
9	10/09/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
10	10/10/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
11	10/11/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
12	10/12/2020	41 383,40	7 862,85	49 246,25
Total Annuel		496 600,80	94 354,20	590 955,00

Source : Document interne de la SGA.

Tableau n°20 : Echancier de remboursement de la quatrième année

4 ^{ème} Année	Date d'échéance	Loyer HT	TVA	Loyer TTC
1	10/01/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
2	10/02/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
3	10/03/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
4	10/04/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
5	10/05/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25

6	10/06/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
7	10/07/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
8	10/08/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
9	10/09/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
10	10/10/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
11	10/11/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
12	10/12/2021	41 383,40	7 862,85	49 246,25
Total Annuel		496 600,80	94 354,20	590 955,00

Source : Document interne de la SGA

Tableau n°21 : Echancier de remboursement de la cinquième année

5 ^{ème} Année	Date d'échéance	Loyer HT	TVA	Loyer TTC
1	10/01/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
2	10/02/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
3	10/03/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
4	10/04/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
5	10/05/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
6	10/06/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
7	10/07/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
8	10/08/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
9	10/09/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
10	10/10/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
11	10/11/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
12	10/12/2022	41 383,40	7 862,85	49 246,25
Total Annuel		496 600,80	94 354,20	590 955,00
TOUTAUX		3 272 797,08	621 831,68	3 894 628,76

Source : Document interne de la SGA.

Conclusion

Le stage pratique que nous avons effectué au sein de SGA Bejaia durant un mois, nous a permis de cerner l'ensemble des connaissances concernant le crédit-bail et la procédure de traitement de ce mode de financement. La principale conclusion tirée est que cette formule de financement est plus sécurisante pour la banque puisqu'elle devient propriétaire du bien financé en outre, elle est plus intéressante pour le client car sa participation financière est moins importante que dans les autres formes de crédit.

Conclusion générale

Dans ce mémoire, qui est le fruit de notre passage au sein de l'agence SGA 503 du quartier Seghir Bejaia, nous avons essayé de développer les différents produits et services proposés par la banque à sa clientèle en matière de crédit, ainsi que la méthodologie suivie dans l'étude des dossiers de crédit en vue de sélectionner judicieusement ses débiteurs. Pour y parvenir, nous avons d'abord passé en revue les différents types de crédits proposés par les institutions bancaires, puis nous avons évoqué les méthodes d'analyse qui doivent être adoptées pour l'étude des demandes de crédit, afin de faciliter la prise de décision engendrant des risques et sollicitant des moyens de prévention.

À l'issue de notre travail, il ressort que, l'étude de la décision d'octroi de crédit bancaire est particulièrement importante. A cet effet, le banquier doit choisir la structure de financement la plus adaptée à sa clientèle en identifiant les besoins financiers réels de l'entreprise. Par conséquent, il est tenu de mener une étude portant sur la viabilité et la rentabilité du projet avec une analyse bien précise de tous les critères de rentabilité, afin de déterminer la solvabilité de l'investissement. Pour ce faire, il exigera de ce dernier la présentation des documents comptables tels que les bilans et les tableaux des comptes de résultats ainsi que tout document jugé nécessaire pour mener son étude. Ensuite, il procède au diagnostic économique et financier de l'affaire qui lui permet de traduire la réalité des données comptables et de comprendre leur évolution afin d'apprécier la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que la viabilité et la rentabilité des projets d'investissement envisagés. Cette analyse chiffrée associée à des éléments subjectifs, tels que la parfaite connaissance de la situation de l'emprunteur et la confiance qu'il inspire au banquier parachève l'étude du dossier de crédit par un avis.

Nous tenons à rappeler que la notion de crédit est inséparable de la notion du risque. A tout moment, des événements imprévus pourraient compromettre l'opération et remettre en cause le remboursement des fonds prêtés. Donc, la banque prend toujours des risques mais elle les transforme et elle les incorpore aux produits bancaires. Sa protection est assurée par la prise de garanties quoique celles-ci sont accessoires et ne la mettent pas à l'abri d'événements imprévisibles. Toutefois, quelque soient les garanties offertes, le banquier ne doit pas perdre de vue qu'une bonne garantie n'est qu'une précaution supplémentaire et ne doit, en aucun cas, être

considérée comme facteur motivant le banquier dans ses décisions. La décision doit reposer sur la qualité du dossier et non l'existence de garanties.

En outre, la distribution des crédits par les banques devrait être rationnelle et conforme aux normes de la réglementation prudentielle. Et un suivi permanent des engagements doit être opéré afin de se prémunir contre d'éventuels détournements de l'objet du crédit ou dépassement sur l'autorisation.

❖ **Ouvrages**

- Albouy M. : Décisions financières et création de valeur, Collection Gestion, édition Economica, 2^{ème} édition, Paris, 1999.
- Bernet-Rollande L. : Principes de techniques bancaires, édition Dunod, 25^{ème} édition, Paris, 2006.
- Bezbakh P ; Gherardi S : Dictionnaire de l'économie, édition Economica, Paris, 2004.
- Bruslerie H. : Analyse financière et risque de crédit, édition Dunod, Paris, 1999.
- Bodinot A., Frabot J.C. : Technique et pratique bancaire, édition Sirey, Paris, 1978.
- Bouyakoub Farouk. : L'entreprise et le financement bancaire, Casbah Edition, Alger, 2000.
- Caby J, Koehl J. : Analyse financière, édition Darieos, Paris, 2006
- Caudamine G., Montier J. : Banque et marchés financiers, Edition Economica, 1998.
- Chiha K. : Finance d'entreprise, édition Houma, Alger, 2012.
- Coussergues S. : Gestion de la banque, édition Dunod, Paris, 1992.
- Hutin H. : Toute la finance, édition, Organisation, 2005.
- Lamarque E. : Gestion bancaire, édition Nord, Paris, 2003.
- Marion A. : Analyse financière, édition DUNOD, Paris, 2007.
- Pariente S. : Analyse financière et évaluation d'entreprise, édition Pearson Education, Paris, 2006.
- Rivaud J.L. : Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporaines » Edition, Foucher, Paris, 1999.
- Scialom L. : Economie bancaire, édition La Découverte, Paris, 1999.

❖ **Mémoire**

- Amour O., Kab Y. : Financement des investissements, mémoire Master, en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, université de Bejaia, 2014.
- Behadi S., Boudraham K. : L'étude d'octroi d'un crédit d'investissement. Cas d'un crédit d'investissement « BNA-DRE 191 » Bejaia, mémoire de Master en sciences de gestion, option : Finance d'entreprise, 2017.
- Bellal D. : Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2006.
- Bou-Abdallah D. : Le banquier algérien et le crédit, mémoire de fin d'études, école supérieure de banque, 2013.
- Boukhzar S., Benbakir N. : Etude du processus de l'octroi d'un crédit d'investissement, mémoire de Master en sciences de gestion, option : finance d'entreprise, université de Bejaia, 2017.
- Madjour M. : Etude des conditions d'octroi du crédit, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque, 2005.

❖ **Sites internet**

- www.memoireonline.com.
- www.zebank.fr

Annexes N°01

Bilan réel

Désignation	2014		
	Montant brut	Amortissement et provision	Net
<u>Actif non courants</u>			
Immobilisation incorporelles	0,00		
Immobilisation corporelles	0,00		
Autres immobilisation corporelles	0,00		
Immobilisation encours	0,00		
Immobilisation financières	0,00		
Total actifs non courants	0,00		0,00
<u>Actif courant</u>			
Stocks et encours	0,00		
Créance et emplois assimilés	0,00		
Clients	0,00		
Autre débiteur	0,00		
Autre créance et emplois assimilés	0,00		
<u>Disponibilité et assimilés</u>			
Placements et autre actifs financière courants	0,00		
Trésorerie	1 441 503,00		1 441 503,00
Total actifs courants	1 441 503,00		1 441 503,00
Total générale actifs	1 441 503,00		1 441 503,00

Passif

Désignation	Montant
<u>Capitaux propres</u>	1 500 000,00
Capital émis	1 500 000,00
Capital non appelé	0,00
Résultat net	(78 349,00)
Autres capitaux propres – report à nouveau	0,00
Total des capitaux propres	1 421 651,00
<u>Passifs non courants</u>	
Emprunts et dettes financières	0,00
Autre dettes non courantes	0,00
Provisions et produits constaté d'avance	0,00
Total passif non courants	0,00
<u>Passifs courants</u>	19 852,00
Fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Impôts	0,00
Autres dettes	19 852,00
Trésorerie passif	0,00
Total passifs courants	19 852,00
Total générale passifs	1 441 503,00

Annexes N°02

Bilan réel

Désignation	2015		
	Montant brut	Amortissement et provision	Net
<u>Actif non courants</u>			
Immobilisation incorporelles	0,00		
Immobilisation corporelles	0,00		
Autres immobilisation corporelles	1 400 000,00	280 000,00	1 120 000,00
Immobilisation encours	0,00		
Immobilisation financières	0,00		
Total actifs non courants	1 400 000,00	280 000,00	1 120 000,00
<u>Actif courant</u>			
Stocks et encours	1 558 006,00		1 558 006,00
Créance et emplois assimilés	0,00		
Clients	5 627 147,00		5 627 147,00
Autre débiteur	0,00		
Autre créance et emplois assimilés	0,00		
<u>Disponibilité et assimilés</u>			
Placements et autre actifs financière courants	0,00		
Trésorerie	3 641 420,00		3 641 420,00
Total actifs courants	10 826 574,00		10 826 574,00
Total générale actifs	12 266 574,00	280 000,00	11 946 574,00

Passif

Désignation	Montant
<u>Capitaux propres</u>	
Capital émis	8 773 275,00
Capital non appelé	0,00
Résultat net	175 900,00
Autres capitaux propres – report à nouveau	0,00
Total des capitaux propres	8 949 176,00
<u>Passifs non courants</u>	
Emprunts et dettes financières	0,00
Autre dettes non courantes	0,00
Provisions et produits constaté d'avance	0,00
Total passif non courants	0,00
<u>Passifs courants</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 848 497,00
Impôts	104 904,00
Autres dettes	43 996,00
Trésorerie passif	0,00
Total passifs courants	2 997 398,00
Total générale passifs	11 946 574,00

Annexes N°03

Bilan réel

	2016		
Actifs	Montant brut	Amortissements et provisions	Net
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisation incorporelles	0,00		
Immobilisation corporelles	0,00		
Autres immobilisations corporelles	1 400 000,00	560 000,00	840 000,00
Immobilisations encours	0,00		
Immobilisation financières			
Total actifs non courants	1400 000,00	560 000,00	840 000,00
<u>Actifs courants</u>	9 874 043,00		9 874 043,00
Stocks et encours	2 294 450,00		2 294 450,00
Clients	7 512 070,00		7 512 070,00
Impôts et assimilés	67 523,00		67 523,00
<u>Disponibilité et assimilés</u>	4 779 020 ,00		4 779 020 ,00
Trésorerie	4 779 020,00		4 779 020,00
Total actifs courant	14 653 063,00		14 653 063,00
Total générale actif	16 053 063,00	560 000,00	15 493 063,00

Passifs	2016
<u>Capitaux propres</u>	9 646 846,00
Capital émis	8 949 176,00
Capital non appelé	0,00
Résultat net	697 670,00
Autres capitaux propres-report à nouveau	0,00
Total des capitaux propres	9 646 846,00
<u>Passifs non courants</u>	
Emprunt et dettes financières	0,00
Autres dettes non courantes	0,00
Provisions et produits constaté d'avance	0,00
Total passifs non courants	0,00
<u>Passifs courants</u>	5 846 217,00
Fournisseurs et comptes rattachés	3 675 709,00
Impôts	442 376,00
Autres dettes	1 728 132,00
Trésorerie passif	0,00
Total passif courant	5 846 217,00
Total générale passif	15 493 063,00

Annexes N°04

Bilan réel

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
<u>Actifs non courants</u>					
Ecarts d'acquisition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisation	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
Immobilisation encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisation financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres mis en équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôts différés actifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissement	560 000,00	840 000,00	1 120 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
Total d'investissement nets	840 000,00	560 000 ,00	280 000,00	0,00	0,00
<u>Les stocks</u>					
Matières et fournitures	3 900 000,00	3 978 000,00	4 057 560,00	4 138 711,20	4 221 485,42
Total stocks	3 900 000,00	3 978 000,00	4 057 560,00	4 138 711,20	4 221 485,42
<u>Les Créances</u>					
Créances d'investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur associé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Clients	1 956 223,36	2 933 251,48	4 059 910,51	5 358 793,54	6 855 914,31
Autres débiteurs	2 934 335,04	4 399 877,21	6 089 865,77	8 038 190,31	10 283 871,47
Disponibilités	4 890 558,40	7 333 128,69	10 149 776,28	13 396 983,85	17 139 785,78
Total créances	9 781 116,81	14 666 257,38	20 299 552,56	26 793 967,70	34 279 571,57
Total actifs	14 521 116,81	19 204 257,38	24 637 112,56	30 932 678,90	38 501 056,99

Passif

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
<u>Fonds social</u>					
Fonds personnels	8 949 176,00	8 949 176,00	8 949 176,00	8 949 176,00	8 949 176,00
Résultat non affecté	0,00	3 901 388,81	8 437 202,28	13 702 604,10	19 807 032,54
Crédit bancaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances bancaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôt	425 330,00	510 396,00	612 475,20	734 970,24	881 964,29
Fournisseurs et comptes rattaché	1 245 222,00	1 307 483,10	1 372 857,26	1 441 500,12	1 513 575,12
Résultat	3 901 388,81	4 535 813,47	5 265 401,83	6 104 428,44	7 349 309,04
Total passif	14 521 116,81	19 204 257,38	24 637 112,56	30 932 678,90	38 501 056,99

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1	Calcul de la CAF par la méthode soustractive	30
Tableau n°2	Calcul de la CAF par la méthode additive	31
Tableau n°3	Les ratios d'activité	32
Tableau n°4	Les ratios de rentabilité	32
Tableau n°5	Les ratios de liquidité	33
Tableau n°6	Les ratios de solvabilité	34
Tableau n°7	Tableau avant financement	36
Tableau n°8	Tableau après financement	39
Tableau n°9	Identification du demandeur de crédit	50
Tableau n°10	Information sur l'équipement	50
Tableau n°11	Les chiffres d'affaires prévisionnels	52
Tableau n°12	Marchandise consommée	52
Tableau n°13	Les matières et fourniture consommées	52
Tableau n°14	Les services	52
Tableau n°15	Les frais divers	52
Tableau n°16	Tableau d'amortissement de l'équipement	53
Tableau n°17	Tableau des échéances	53
Tableau n°18	Les bilans financiers	54
Tableau n°19	Les valeurs structurelles	56
Tableau n°20	Les soldes intermédiaires de gestion	57
Tableau n°21	Les principaux ratios calculés	58
Tableau n°22	Les bilans financiers prévisionnels	59
Tableau n°23	Les valeurs structurelles prévisionnelles	60
Tableau n°24	Les soldes intermédiaires de gestion prévisionnels	61
Tableau n°25	Echéancier de remboursement de la 1 ^{ère} année	62
Tableau n°26	Echéancier de remboursement de la 2 ^{ème} année	63
Tableau n°27	Echéancier de remboursement de la 3 ^{ème} année	63
Tableau n°28	Echéancier de remboursement de la 4 ^{ème} année	63
Tableau n°29	Echéancier de remboursement de la 5 ^{ème} année	64

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	01
CHAPITRE I : GENERALITE SUR LES BANQUES ET LES CREDITS.....	03
Introduction.....	03
Section 01 : Généralités sur les banques.....	03
1.1. Définition de la banque.....	03
1.2. Les différents types des banques.....	04
1.2.1. La banque centrale (la banque d'Algérie).....	04
1.2.1.1. Selon les apporteurs de capitaux.....	04
1.2.1.2. Selon l'extension du réseau.....	04
1.2.1.3. Selon la nature de l'activité.....	05
1.3. Rôles des banques.....	06
1.3.1. Les banques reçoivent et gèrent les ressources des agents économiques	06
1.3.2. Les banques refinancent l'économie.....	06
1.3.3. La création de monnaie scripturale.....	06
1.3.4. Les banques sont des acteurs principaux dans l'économie d'une société moderne.....	07
Section 02 : Notions générale sur les crédits.....	07
2.1. La définition de crédit.....	07
2.1.1. Définition économique.....	07
2.1.2. Définition juridique.....	08
2.2. Les différents types de crédits.....	08
2.2.1. Les crédits d'exploitation.....	08
2.2.1.1. Les crédits d'exploitation directs (par caisse).....	08
2.2.1.2. Les crédits d'exploitation indirects (par signature).....	10
2.2.2. Les crédits d'investissement.....	11
2.2.2.1. Les crédits à moyen terme.....	11
2.2.2.2. Les crédits à long terme.....	12
2.2.2.3. Les crédits bail (leasing).....	12
Section 03 : Les différents risques et garanties liés à l'activité du crédit.....	13
3.1. Risques liés à l'activité bancaire.....	13
3.1.1. Définition du risque crédit.....	13

3.1.1. Les principaux risques de crédit.....	13
3.1.1.1. Le risque de non remboursement.....	13
3.1.1.2. Le risque d'immobilisation.....	14
3.1.1.3. Le risque de taux d'intérêt.....	14
3.1.1.4. Le risque de change.....	14
3.2. Les moyens de prévention du risque.....	14
3.2.1. Le respect des règles prudentielles.....	15
3.2.2. Les garanties.....	15
3.2.2.1. Les garanties personnelles.....	15
3.2.2.2. Les garanties réelles.....	16
CHAPITRE II : MONTAGE D'UN DOSSIER DE CREDIT	
D'INVESTISSEMENT.....	18
Introduction.....	18
Section 01 : Diagnostic économique du projet.....	18
1.1. Documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement.....	18
1.1.1. Demande écrite de l'entreprise.....	18
1.1.2. Documents administratifs et juridiques.....	19
1.1.3. Documents comptables et financiers.....	19
1.1.4. Les documents commerciaux.....	19
1.1.5. Les documents fiscaux et parafiscaux.....	20
2.1. Etude de la viabilité du projet.....	20
1.2.1. Présentation de l'activité et des promoteurs.....	20
1.2.1.1. Présentation de l'activité.....	20
1.2.1.2. Présentation du promoteur.....	20
1.2.2. Présentation du projet.....	21
1.2.3. L'analyse du marché.....	21
1.2.4. L'analyse commerciale.....	21
1.2.5. L'analyse technique.....	22
1.2.5.1. Le processus de production.....	22
1.2.5.2. Les caractéristiques des moyens de production.....	22
1.2.5.3. Les besoins de l'entreprise.....	22
1.2.5.4. L'implantation de l'unité de production.....	22
1.2.5.5. Le planning de réalisation.....	23

1.2.5.6. Coûts et financement de projet.....	23
Section 02 : Analyse financière du projet.....	23
2.1. Critères d'analyse intervenant dans la prise de décision.....	23
2.1.1. Analyse économique.....	24
2.1.2. L'analyse de l'équilibre financier.....	24
2.1.3. Analyse de la rentabilité de l'entreprise.....	27
2.1.3.1. L'analyse de compte de résultat.....	28
2.1.3.2. La capacité d'autofinancement.....	30
2.1.4. Calcul et appréciation des ratios.....	31
2.1.4.1. Les ratios d'activité.....	31
2.1.4.2. Les ratios de rentabilité.....	32
2.1.4.3. Les ratios de liquidité.....	33
2.1.4.4. Les ratios de solvabilité.....	33
2.1.4.5. Les ratios de gestion.....	34
2.2. Analyse de la rentabilité du projet.....	35
2.2.1. Rentabilité intrinsèque du projet.....	35
2.2.1.1. Elaboration du tableau avant financement.....	35
2.2.1.2. Les critères de rentabilité d'un investissement.....	36
2.2.2. Rentabilité après financement du projet.....	38
2.2.2.1. Analyse de la Rentabilité des fonds propres.....	39
2.2.2.2. Analyse de la rentabilité de l'emprunt.....	40
Chapitre III : ETUDE D'UN CAS PRATIQUE.....	42
Introduction.....	42
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	42
1.1. Présentation de la Société Générale.....	42
1.1.1. Aperçu sur l'historique de société générale.....	42
1.1.2. Les métiers de la Société Générale.....	43
1.1.3. La politique des ressources humaines.....	44
1.2. Présentation de la Société Générale Algérie.....	44
1.2.1. L'organigramme de la Société Générale Algérie.....	45
1.3. Présentation de la SOGELEASE Algérie.....	47
1.4. Présentation du centre d'affaire SGA Bejaia.....	47
1.4.1. Organigramme du centre d'affaire SGA Bejaia.....	47

1.4.2. Présentation des différents services du centre d'affaire SGA.....	48
Section 02 : Le déroulement d'une opération de crédit-bail.....	49
2.1. Constitution du dossier.....	49
2.1.1. Identification du client.....	50
2.1.2. Informations sur l'équipement.....	50
2.1.3. Présentation de l'affaire.....	50
2.1.4. Etude technico-économique de dossier.....	51
2.1.4.1. Etude de marché.....	51
2.1.4.2. Etude commerciale.....	52
2.1.4.3. Coût d'exploitation.....	52
2.1.5. Les amortissements.....	53
2.1.6. Le plan de financement de l'emprunt.....	53
2.1.7. Le tableau des échéances.....	53
2.1.8. Garanties proposées.....	53
2.2. Données financières de l'entreprise.....	54
2.2.1. Analyse rétrospective.....	54
2.2.2. Analyse des données prévisionnelles.....	59
2.2.3. Elaboration de l'échéancier de remboursement	62
Conclusion.....	64
CONCLUSION GENERALE	65
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	67
ANNEXE.....	69
LISTE DES TABLEAUX.....	84
TABLE DES MATIERES.....	85

Résumé

Tout au long de ce travail, nous avons tenté de regrouper un éventail de connaissances nécessaires pour appréhender d'une manière complète et synthétique le déroulement d'une opération de crédit. En effet, dans le présent mémoire, nous avons essayé d'exposer les points essentiels qui déterminent la relation Banque/Entreprise en matière de crédit. C'est dans ce cadre-là que nous avons d'abord passer en revue les différents types de crédits proposés par les institutions bancaires. Ensuite, nous avons évoqué les méthodes d'analyse qui doivent être adoptées pour l'étude des demandes de crédit, plus exactement de crédit bail, afin de faciliter la prise de décision engendrant des risques et sollicitant des moyens de prévention.

Mots clés : Crédit d'investissement, financement, crédit bail, Société Générale Algérie.